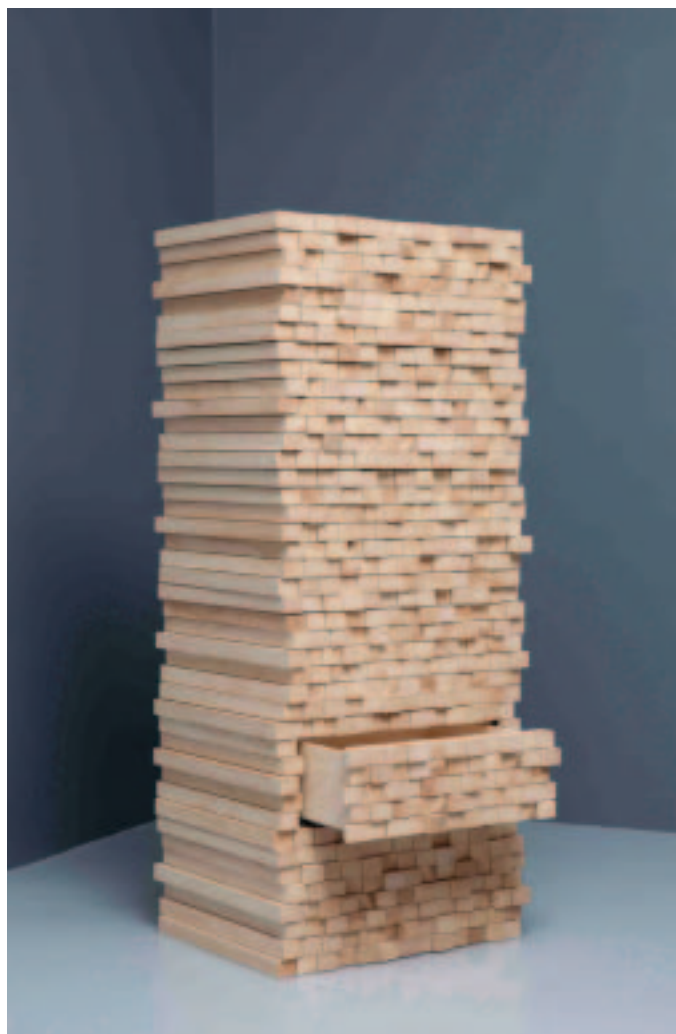


mouvements modernes

Rapport final « *Bois, Innovation, Design* »

portant sur la

**Recherche de nouvelles stratégies de valorisation des bois français
en s'appuyant sur la création contemporaine
en matière d'architecture d'intérieur et de design.**



Date de parution : novembre 2012

Couverture : Wooden Heap, Boris Dennler, Courtesy Toolsgalerie © DR

Édition : Mouvements Modernes



Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service de la forêt, de la ruralité et du cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du développement économique

MARCHE DGPAAT-2011-076

Recherche de nouvelles stratégies de valorisation des bois français en s'appuyant sur la création contemporaine en matière d'architecture d'intérieur et de design

Avertissement :

La méthodologie utilisée dans cette étude ainsi que les résultats obtenus relèvent de la responsabilité de Mouvements Modernes et n'engagent pas le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) qui a commandé cette étude. Les parties intéressées sont invitées, le cas échéant, à faire part de leurs commentaires au bureau du développement économique de la sous-direction de la forêt et du bois (MAAF / DGPAAT).

Les membres du comité de pilotage

Didier Basset (MRP/DGCIS/bureau des matériaux du futur et des nouveaux procédés),

Michel Bouisson (Chargé des aides à la création, VIA),

Christine Colin (Ministère de la culture/Mission permanente d'inspection, de conseil et d'évaluation de la création artistique),

Pierrick Daniel (MAAF/DGPAAT/SFRC/SDFB/Chef du bureau du développement économique),

Charles Dereix (MAAF/CGAAER),

Nicolas Douzain-Didier (Délégué général de la Fédération Nationale du Bois),

Evelyne Elary (MRP/DGCIS/Bureau Design Création et Ameublement),

Denis Feignier (MAAF/CGAAER),

Jean-Luc Guitton (MAAF/DGPAAT/SFRC/SDFB, adjoint au sous-directeur),

Jean-Emmanuel Hermès (Directeur général de France Bois Forêt),

Gérard Laizé (Directeur général du VIA),

Jean-François Lerat (MAAF/CGAAER),

André Richter (Directeur des programmes, FCBA),

Jean-François Serre (MRP/DGCIS/Chef du bureau Design Création et Ameublement),

Jean-François Stordeur (Délégué général de l'Unifa),

Lionel Tuillon (Pôle Fibres).

Elargi au cours de l'étude à :

Luc Charmasson, président de France Bois Industries Entreprises (FBIE),

Audoin de Gouvion Saint Cyr, secrétaire général du Codifab,

Marie-Laure Martial, correspondante « communication » DGPAAT.

La rédaction du présent rapport a été réalisée par la société Mouvements Modernes :

MOUVEMENTS MODERNES

7, Cité des écoles

75020 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 08 08 82

Fax : +33 (0)1 45 08 01 02

<http://www.mouvementsmodernes.com>

Représenté par :

Sophie Mainier-Jullerot, directrice.

Célia Gras, collaboratrice.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à cette étude, tant pour leur disponibilité, que pour la qualité des informations qu'ils nous ont délivrées au cours des différents échanges.

Nous tenons en particulier à remercier les membres du Comité de Pilotage pour leur implication et les discussions et retours au cours des différentes réunions tout au long de ce projet qui témoignent de l'intérêt porté à cette étude.

Objet du marché

Alors que la France possède le troisième patrimoine forestier de production de l'Union européenne (UE), la filière forêt-bois reste lourdement déficitaire dans la balance des échanges commerciaux (-6,4 milliards d'euros en 2011).

Afin de mieux mobiliser et valoriser les ressources forestières nationales, il convient d'agir sur la demande de bois, y compris en recourant à des secteurs utilisateurs de cette matière première qui, parfois, se sont orientés vers d'autres matériaux.

Si la valorisation des bois connaît des développements importants dans les domaines de la pâte à papier, de l'énergie et de la construction, il convient également d'explorer d'autres domaines qui ne consommeront pas des quantités importantes de bois mais auront un effet d'entraînement important sur la valeur ajoutée réalisée en France ainsi que sur l'image de ce secteur économique.

A côté des usages courants pour la construction, l'utilisation des bois français dans le haut de gamme de l'aménagement de la maison constituerait un gage de préservation des savoir-faire subsistant qui ont eu un rayonnement mondial jusque dans les années 1930 mais permettrait surtout de recréer, comme cela existe dans d'autres domaines de la mode, une «avant-garde» des usages des bois français.

Cette démarche devrait faciliter la reconnaissance par les consommateurs du caractère moderne de ces matériaux, issus des forêts françaises.

Le bois retrouve actuellement dans les écoles de design une place significative du fait de l'intérêt porté aux matériaux «naturels».

Cette étude, après concertation avec les professionnels, pourrait identifier de nouvelles pistes d'action en lien avec tous les acteurs intéressés.

Le principal objectif du présent marché est de créer de nouvelles filières de valorisation des bois français en s'appuyant sur la mise en relation de créateurs, engagés dans le luxe et/ou les lignes contemporaines, avec des entreprises susceptibles de fournir des produits semi-finis.

Enfin, il s'agit de réoccuper avec le bois le secteur du haut de gamme dans l'aménagement de la maison pour servir de fer de lance pour ouvrir d'autres marchés plus larges.

Ces actions participeront à la reconquête des marchés y compris à l'export. Elles doivent intéresser tous les acteurs de la filière depuis les producteurs de bois jusqu'aux consommateurs.

SOMMAIRE

1. <u>INTRODUCTION</u>	11
2. <u>SYNTHESE DE LA JOURNEE DE SEMINAIRE DU 02 OCTOBRE 2012</u>	13
3. <u>RECOMMANDATIONS : LES AXES DE DEVELOPPEMENT</u>	20
3.1. LA COMMUNICATION, UN ENJEU MAJEUR	21
3.1.1. Levier d'action n°1 : créer une plateforme web	22
3.1.2. Levier d'action n°2 : créer des brochures d'informations	24
3.1.3. Levier d'action n°3 : créer des événements promotionnels	26
3.2. L'ECO-CONCEPTION, UN ENJEU DE SOCIETE	28
3.2.1. Levier d'action n°4 : optimiser la pédagogie	29
3.2.2. Levier d'action n°5 : amplifier la recherche et le développement	31
3.2.3. Levier d'action n°6 : créer des prototypes	32
3.3. CREATION ET INNOVATION, UN ENJEU ECONOMIQUE	34
3.3.1. Levier d'action n°7 : créer un cahier de tendance	35
3.3.2. Levier d'action n°8 : lancer des appels d'offre	37
3.3.3. Levier d'action n°9 : être présent sur le marché international	40
3.4. UNE FORMATION OPTIMALE, UNE NECESSITE	42
3.4.1. Levier d'action n°10 : intervenir dans des écoles spécialisées	43
3.4.2. Levier d'action n°11 : créer des sessions de workshop entre écoles	44
3.4.3. Levier d'action n°12 : créer un concours à destination des étudiants	46
3.4.4. Levier d'action n°13 : développer la formation professionnelle	48
4. <u>CONCLUSION</u>	49
5. <u>ANNEXES</u>	50

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la recherche de nouvelles stratégies de valorisation des bois français en s'appuyant sur la création contemporaine en matière d'architecture d'intérieur et de design, un rapport intermédiaire « Bois, Innovation, Design » a été soumis au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en septembre 2012, puis un séminaire a été organisé le 2 octobre 2012.

Faisant suite à l'étude ainsi qu'à cet événement, Mouvements Modernes remet un rapport final afin de porter ses recommandations en termes de leviers d'actions à la connaissance de l'ensemble des professionnels de la filière bois, et des filières du design et de l'architecture d'intérieur.

La forêt française est actuellement le troisième patrimoine forestier de l'Union européenne en termes de ressources et se distingue par une croissance constante alors que la filière forêt-bois reste sous-exploitée.

De nos jours, la valorisation du bois dans les domaines de la pâte à papier, l'énergie et la construction connaît un développement important alors que les champs de l'ameublement et de l'agencement intérieur restent peu explorés. Le design et l'architecture d'intérieur apparaissent essentiels au regard de la valeur ajoutée apportée à la filière bois par une valorisation des essences françaises et des savoir-faire nationaux.

Cent-dix personnalités de la filière de l'ameublement et de l'architecture d'intérieur ont été interrogées parmi les catégories suivantes : architectes d'intérieur, artisans / agences, décorateurs, designers, écoles, éditeurs de mobilier et maisons de luxe.

Le retour des questionnaires envoyés, de l'ordre de 50 %, a permis d'identifier les personnalités les plus concernées : les designers, les artisans, les éditeurs et les architectes d'intérieur.

Les résultats de cette étude menée auprès des professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur ont permis :

- de réaliser un état des lieux de la connaissance qu'ont ces acteurs sur le matériau bois et la filière française,
- de comprendre quelle était leur utilisation de ce matériau dans leurs activités professionnelles,
- d'analyser leurs besoins et demandes pour favoriser une exploitation de la ressource nationale,
- d'identifier les actions réalisées entre les secteurs du bois et du design,
- de proposer des axes de développement et des pistes d'action.

L'analyse des réponses collectées a permis de mettre en avant les points suivants :

- Les filières du design et de l'architecture d'intérieur ont une connaissance limitée du matériau bois et des acteurs de la filière française.
- Matériau naturel de plus en plus prisé, le bois est très tendance dans nos intérieurs. Ses qualités esthétiques et singulières offrent des possibilités créatives inédites pour les professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.
- Un fort besoin d'avoir un accès simplifié aux ressources de la filière, quelles soient de matières premières et/ou de techniques.
- Le désir de participer à la recherche et aux développements liés à la matière pour innover dans les applications.

Le séminaire du 2 octobre 2012 s'est déroulé suite au rendu du rapport intermédiaire au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Composée de diverses présentations et de trois tables-rondes, cette journée a permis de mettre en exergue les principaux besoins de chacun, que ce soit la filière bois comme la filière du design et de l'architecture d'intérieur. Peuvent être cités entre autres le fait de mieux se connaître, ou encore de mettre en place des actions concrètes afin d'améliorer la valorisation et l'utilisation du bois français dans les secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.

Le but de cette journée a été de mettre en relation les deux filières et de leur faire comprendre quels étaient leurs intérêts communs. Cette journée d'échanges a permis une réflexion globale sur les sujets du bois, de l'innovation et du design permettant la mise en place de leviers d'actions à préconiser pour le rapport final.

2. SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DE SÉMINAIRE DU 02 OCTOBRE 2012

Introduite par M. Jacques Andrieu, sous-directeur de la forêt et du bois du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, la journée de séminaire, « Bois Innovation et Design » du 2 octobre 2012, avait pour objectif de mettre l'accent sur la valeur ajoutée que peuvent apporter les filières du design et de l'architecture d'intérieur à la filière française du bois. La venue du ministre de l'agriculture, M. Stéphane Le Fol, à l'événement France Bois Forêt s'étant tenu sur la place du Palais Royal en septembre dernier, accompagné d'Aurélie Filipetti, ministre de la culture, est un bon exemple des liens à créer entre les domaines de la création et la filière bois. Selon M. Andrieu, les champs des possibles offerts par la culture et la création contemporaine permettraient un éclairage sur l'avenir, à savoir ce dont la filière bois a besoin, doit développer et investir : avoir une capacité à s'adapter aux tendances et trouver de nouveaux débouchés, notamment en matière de feuillus.

Après avoir fait un constat actuel de l'état de la filière bois française, M. Jean-François Lerat rappelle l'un des objectifs de ce rapport, avoir une meilleure utilisation des ressources de bois français, notamment en ce qui concerne les feuillus. Il met en avant les avantages suivants :

- la particularité pour la forêt française d'avoir une ressource diversifiée,
- des créatifs, designers et architectes, très intéressés par le matériau bois,
- l'utilisation des leviers de la création contemporaine pour générer une consommation plus importante.

Selon M. Lerat, il faut dépasser les clivages et réunir l'amont et l'aval pour des actions à forte valeur ajoutée. L'organisation interprofessionnelle s'est très largement développée en France et se positionne donc aujourd'hui comme un porte-parole essentiel dans la valorisation des ressources françaises de la filière.

Sophie Mainier-Jullerot, directrice de la galerie Mouvements Modernes, présente le rapport intermédiaire à l'ensemble des personnes présentes au séminaire. Elle explique la méthodologie appliquée ainsi que les résultats et l'analyse qui sont ressortis de cette étude.

Celle-ci a permis de réaliser un état des lieux de la connaissance qu'ont les acteurs des filières du design et de l'architecture d'intérieur sur le matériau bois et sa filière française ; de comprendre l'utilisation de ce matériau dans leurs activités professionnelles ; d'analyser leurs besoins et demandes pour favoriser une exploitation de la ressource nationale ; d'identifier les actions réalisées entre le secteur du bois et du design ; et enfin de proposer des axes de développement et des pistes d'action.

L'analyse des réponses collectées a permis de mettre en avant les points suivants : les filières du design et de l'architecture d'intérieur ont une connaissance limitée du matériau bois et des acteurs de la filière française ; matériau naturel de plus en plus prisé, le bois est très tendance dans nos intérieurs. Ses qualités esthétiques et singulières offrent des possibilités créatives inédites pour les professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur ; un fort besoin d'avoir un accès simplifié aux ressources de la filière, quelles soient de matières premières et de techniques ; le désir de participer à la recherche et aux développements liés à la matière pour innover dans les applications.

Les axes de développement qui se dégagent de cette étude sont : la communication, l'éco-conception, la création et l'innovation et enfin la formation. Les tables rondes initiées par Mouvements Modernes à l'occasion de cette journée de séminaire reprennent ces grandes thématiques.

La première table ronde, « Création et innovation : les expériences déjà réalisées, celles à développer et à initier... », était composée de Stéphane Lanez, designer et éditeur de mobilier, Carole Petitjean, responsable de la mathériauthèque de l'agence d'architecture RDAI, Arnaud Rochot, représentant d'Aprovalbois, Nicolas Visier, délégué général d'Atlanbois, et Hubert Weinzierl, ébéniste. Chaque intervenant est revenu sur son expérience. C'est grâce à l'innovation et à la créativité de designers, d'éditeurs, d'artisans que de nouvelles formes, de nouvelles propositions en termes de design ont développé une nouvelle image du matériau « bois », résolument plus contemporaine. Certains projets ont connu des succès médiatiques mais aussi économiques.

Ainsi, Hubert Weinzierl, ébéniste depuis 30 ans, a présenté son activité basée essentiellement sur une relation entre un créateur, un commanditaire et son atelier. Il se présente comme l'interprète du projet. Il a développé depuis quelques années son activité grâce à l'acquisition d'outillage numérique. Il est également revenu sur sa collaboration avec Ecart International, pour lequel sa structure, rappelle-t-il, est capable de produire de grandes quantités.

Stephan Lanez, designer et directeur artistique de l'éditeur de mobilier « Marcel by », a ensuite pris la parole pour expliquer la valeur ajoutée de certaines techniques mises en œuvres pour les créations de la maison d'édition, par exemple l'application d'outillages numériques permet d'alléger les coûts de production et d'avoir une plus grande production, en nombre, pour certaines créations.

Nicolas Visier, délégué général d'Atlanbois et président du Carrefour international du bois est intervenu sur le bâtiment B à Nantes et son aménagement intérieur, futur siège de l'interprofession Atlanbois. Ce bâtiment abritera également une division de l'ONF et de l'UNIFA. Compte tenu du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) du bâtiment, il est apparu aux initiateurs de ce projet que le design devait être lui aussi BBC. Installé dans le quartier de la création, le bâtiment B a donc fait appel aux écoles locales pour créer l'aménagement intérieur. L'ouverture du bâtiment doit intervenir en avril 2013. Le mobilier est en cours de réalisation avec l'intervention d'entreprises locales adhérentes à l'UNIFA, utilisant des essences locales pour ces productions. Ainsi les étudiants des diverses écoles, comme L'Institut des arts appliqués, l'école Pivot, l'école de la Joliverie..., ont conçu sous la direction du designer Philippe Daney le mobilier de la salle de conférence en chêne, des canapés-étagères, des bureaux et ont développé une ligne de luminaires en bois avec des entreprises spécialisées de la région.

Arnaud Rochot, ancien directeur d'Aprovalbois, revient sur l'expérience « Ecodesign Bois de Bourgogne » qui a permis de mettre en relation des professionnels du bois, des entreprises locales, des créateurs et des industriels. Ce projet avait plusieurs objectifs afin de dynamiser la filière bois de Bourgogne tels qu'analyser les nouvelles attentes des consommateurs, inciter et mettre en œuvre une démarche d'éco-conception, valoriser les essences de bois régionaux éco-certifiés, développer une réflexion sur les approvisionnements locaux. Cette opération collective initiée par le Via, l'Unifa avec le soutien d'Aprovalbois, de 2004 à 2008, a connu un réel succès notamment avec l'intégration de certains prototypes éco-conçus au catalogue d'éditeurs tels que la bibliothèque Legends développée par Christophe Delcourt désormais chez Roche-Bobois, ou bien la chaise Gigue de François Azambourg distribuée par Moustache. Actuellement, un nouveau projet de ce type, le club de l'aménagement bois de Bourgogne, va être développé en partenariat avec la chambre d'industrie et de commerce régionale.

Carole Petitjean, responsable de la mathériauthèque et de la documentation de l'agence d'architecture RDAI, fondée par Rena Dumas en 1972, présente cette agence qui a un lien particulier avec Hermès et s'occupe, pour la majeure partie de son activité, de l'architecture et de l'architecture intérieure des boutiques de la marque. L'agence réalise également des hôtels et se situe dans le secteur du haut de gamme. Carole Petitjean revient sur son rôle au

sein de l'agence, s'inscrivant dans une démarche prospective : repérer les créations, les innovations pour les architectes qui travaillent à RDAI. Ainsi, elle gère un centre de ressources avec des échantillons qu'elle collecte auprès de ses fournisseurs et a un rôle de consultant « matière » au sein de l'agence. Le bois a une place essentielle chez RDAI, de même que les savoir-faire qu'elle valorise fortement. Selon Carole Petitjean, la filière bois doit vraiment miser sur l'innovation pour que les représentants des industriels puissent présenter les possibilités d'applications, au travers de salons, de centres de ressources sur le web, ou par le développement d'outils de prescription à destination des architectes d'intérieur et des designers.

La seconde table ronde traitait du sujet de la formation. La valorisation des bois français passe par une formation des plus pointues, qu'elle se fasse dans les écoles comme auprès des différents acteurs du secteur design. Comment aujourd'hui créer des ponts entre les écoles du bois et les écoles de design, comment et qui pourrait fournir aux designers, aux architectes une formation complète sur le secteur bois français, comment créer en France une meilleure expertise, promotion des bois français ?

Cette table ronde était composée de Jean-Marc Barbier, responsable de l'Innovathèque de FCBA, Pascale Boulard-Hanoka, directrice de l'école Camondo, Arnaud Godevin, directeur de l'école supérieure du bois de Nantes, Robin Fisher, représentant d'American hardwood export council et d'Elodie Ternaux, co-directrice de la matériauthèque Matério.

Les participants de cette table ronde ont exposé leurs activités tout en pointant du doigt les actions fortes développées par leurs structures.

Elodie Ternaux, directrice de la matériauthèque Matério, entreprise privée et indépendante, située à Paris dans les locaux du Lieu du Design introduit la table ronde en présentant Matério, un annuaire des matériaux peu communs dont la base de données regroupe six mille industriels. Cette matériauthèque est également un organisme de formation agréé. Dès son ouverture, Matério a compris que les designers et architectes, fraîchement sortis des écoles, avaient de fortes lacunes dans leurs connaissances des matériaux. La matériauthèque propose donc diverses formations sur les matériaux et leurs possibilités d'applications. Conscient de ses possibilités de développement, Matério est présent sur différents salons tels que Maison & Objet mais organise également des expositions une fois par an au Lieu du Design. Le bois, selon Elodie Ternaux, n'a pas de place particulière au regard des autres familles de matériau. Elle constate néanmoins que le bois a une image rustique et que les innovations avec ce matériau restent timides alors qu'il a le vent en poupe.

Pascale Boulard-Hanoka, directrice de l'école Camondo, qui participe activement depuis plus de soixante ans aux réflexions prospectives sur l'évolution des métiers de l'architecture intérieure et du design auxquels elle prépare, a parlé de la nécessité d'intervenir dans les écoles pour présenter le matériau bois. Elle relève une réelle demande de la part des étudiants qui approchent naturellement le bois dans la mesure où les questions de développement durable, d'éco-conception sont des problématiques très intégrées chez cette génération de concepteurs en cours de formation. L'école ne dispose pas d'un grand équipement, seulement un atelier de maquette où les étudiants appréhendent le bois dès le début de leur formation pour manier les outillages essentiellement dédiés à ce matériau.

Arnaud Godevin, directeur de l'école supérieure du bois à Nantes, a axé sa présentation sur l'importance de la recherche sur le matériau bois mais aussi sur la création de passerelles entre écoles. Ainsi, il rappelle que l'ESB et l'ENSTIB d'Epinal forment soixante-dix ingénieurs par an en France. A titre de comparaison, il met en exergue deux séries de données : pour 15 millions d'hectares de forêts, 300 chercheurs travaillent sur le bois alors que pour 30 millions d'hectares de terres agricoles, 1200 chercheurs travaillent sur la recherche et le développement en termes d'agriculture. Ensuite, Arnaud Godevin présente les nombreuses actions de l'ESB à Nantes notamment issues de ses relations avec d'autres écoles. Ces

liens entre les écoles se créent grâce à l'exécution d'exercices communs, de recherches au sein de sessions de workshop mixant plusieurs écoles et niveaux de formations. Ainsi l'ESB, l'École d'architecture de Nantes et les Compagnons du devoir ont déjà travaillé ensemble sur un même sujet afin de partager des outils, des connaissances et des langages de travail. Il rappelle l'objectif de tous ces exercices concernant les futurs ingénieurs, designers, architectes et artisans : donner de la valeur ajoutée au bois. Selon Arnaud Godevin, le matériau bois est source de recherche et de chimie verte. Il faut continuer les recherches allant dans ce sens et créer des appels d'offres telles que la valorisation du feuillu afin de le rendre plus présent sur le marché.

Jean-Marc Barbier, responsable de l'Innovathèque de l'institut technologique FCBA, a présenté le rôle de cette matériauthèque créée il y a douze ans à la demande de professionnels adhérents à l'Unifa. Les missions de l'institut à travers l'innovathèque est de sensibiliser et informer, de fournir un appui technique, de donner des évaluations de performance, de faire de la recherche et du développement. L'institut FCBA est également un organisme pouvant délivrer les certifications et les normalisations. Jean-Marc Barbier explique les outils de développement du centre de ressources mis à la disposition des professionnels. En effet, l'innovathèque dispose d'équipes aux formations de designers et d'ingénieurs, d'une base de données « l'innovathèque », d'une capacité à la personnalisation pour accompagner les entreprises, d'une newsletter et enfin d'une mise à disposition de formations. L'innovathèque prépare une fois par an une exposition démontrant les possibilités de mises en œuvres au travers d'un sujet donné, le dernier exemple en date est l'exposition « Matières à cultiver », une solution pour les applications des agromatériaux. La formation proposée par l'innovathèque passe aussi par l'animation de journées techniques ayant pour seul objectif la mise en relation, une occasion de faire se rencontrer des fournisseurs de matériaux, de systèmes ou de procédés de fabrications avec des personnes qui en recherchent.

Robin Fisher, représentant de l'American Hardwood Export Council (AHEC), introduit son discours avec la présentation de l'AHEC, qui est le pendant de French Timber pour les bois feuillus américains. L'AHEC organise des séminaires pour la promotion des feuillus américains, publie des études et des publications techniques, et crée des manifestations avec la filière design. Robin Fisher revient sur l'importance de s'investir dans la formation des designers en citant le concours Wood Stock Design Contest et certaines collaborations avec d'autres écoles, notamment le Royal College of Art de Londres. Le concours Wood Stock Design Contest n'est pas une initiative de l'AHEC, mais de la Fédération nationale des syndicats d'architecture d'intérieur qui avait déjà créé un concours « Cas d'École » où chaque édition abordait un matériau différent. Pour le bois, le FNSAI a approché l'AHEC. Le Wood Stock Design Contest est un concours ouvert aux étudiants français et belges, de niveaux de formation différents allant du BTS au Master. Les étudiants se présentent en candidat libre car ce concours ne rentre pas dans le cursus scolaire de ces derniers. Au total soixante-dix projets ont été soumis l'année passée, seuls quelques-uns ont été élus par un jury et exposés à Maison & Objet. Robin Fisher retient de ce concours l'interaction entre l'artisan prototypiste et les étudiants, ainsi que le rôle très formateur de cet événement. Récemment, l'AHEC est intervenu dans un cursus du Royal College of Art de Londres, en permettant aux étudiants de faire eux-mêmes leurs prototypes durant une semaine. Par ce biais, les étudiants ont plus approfondi le sujet et ont été davantage investis dans le projet. Une étude a été également menée par l'AHEC sur l'analyse des cycles de vie du bois afin d'en connaître l'impact environnemental. Grâce aux conclusions de cette étude, les étudiants anglais ont pu les utiliser et avancer sur la problématique des produits éco-conçus. Pour conclure, Robin Fisher promeut des actions communes avec la filière française pour que tous en tirent des bénéfices.

La troisième table ronde, « Le bois, matériau d'avenir pour le secteur design » a été l'occasion de présenter le résultat de recherches pouvant être utiles au secteur design, mais aussi de bien comprendre comment ce matériau trouve sa place dans l'économie de l'ameublement. A travers cette table ronde, les intervenants ont tenté de répondre aux questions suivantes : Comment le matériau bois est-il perçu aujourd'hui, que ce soit par les créateurs comme par le public ? Quelles sont les nouvelles possibilités techniques / technologiques du matériau aujourd'hui ? Est-ce que le bois a un rôle à jouer en matière d'éco-conception ?

Interviennent lors de ce débat : Samuel Acoceberry, designer chez Alki et directeur artistique de Pyrenea, Paule Guérin, designer et directrice d'une agence de design et d'éco-conception, Jean-François Léger, président de la SAS Cintrage Bois Massif, Jean-François Serre, chef du bureau du design et de la création, DGCIS, ministère du redressement productif, et Philippe Thiriet, responsable Transfert industriel du Critt Bois.

Paule Guérin, designer et directrice d'une agence de design et d'éco-conception, introduit cette table ronde avec la présentation de son projet de bureau Oxygène pour Arféo, qu'elle a réalisé avec l'ébéniste Till Breitfuss. A travers cet exemple, Paule Guérin montre que des solutions en termes d'éco-conception et d'innovation sont possibles. Il faut noter que 96% des matériaux peuvent être recyclés et/ou renouvelés (acier, fibres de pin issus de forêts gérées durablement, feutre de laine...); le retraitement des matériaux en fin de vie est aujourd'hui aisé; l'utilisation minimale de matériaux synthétiques et à émissions infimes de COV (composés organiques volatils) est possible : 3 mg par panneau alors que le bois est à 1 mg. Paule Guérin insiste sur le point fort du design qui est de développer des applications et d'associer leurs mises en œuvre à d'autres projets. Ainsi, elle a pu réutiliser une technique de poudrage, initialement utilisée pour peindre les métaux, pour son projet chez Arféo. Elle insiste également sur la sensibilité importante des designers industriels toujours à la recherche de nouvelles applications dans des domaines très variés.

Samuel Acoceberry, designer et directeur artistique chez Pyrénéa, présente la maison d'édition Alki, avec laquelle il collabore depuis quelques années. Créée il y a 30 ans, Alki, orientée initialement vers du mobilier traditionnel, développe depuis 2006 une réflexion pour le développement d'une ligne contemporaine. Tout en préservant la ligne classique, Alki garde ses savoir-faire et développe des évolutions techniques grâce au design. A la fois traditionnel, épuré, naturel et orienté vers les savoir-faire, le design a permis de donner une reconnaissance et une stratégie de communication à la société. A ses débuts, la ligne contemporaine représentait 10% de l'activité d'Alki, contre 70% actuellement. Alki a su positionner sa communication et être présent dans les salons de mobilier à résonance internationale permettant des développements de nouveaux marchés comme le Japon, l'Australie.

Philippe Thiriet, responsable transfert du Centre Régional d'Innovation et Transfert de Technologies Bois (CRITT BOIS), explique le rôle de cette association composée de vingt-cinq membres. Installée au sein du Campus Fibre d'Epinal où se trouvent également l'ENSTIB et Pôle Fibre, le CRITT Bois a pour ressources principales la vente de ses prestations. Le CRITT Bois se compose de quatre grands départements : l'essai, le conseil (développement de produits et de procédés), la construction, et la recherche. Ce dernier département travaille à la fois sur des sujets issus de commandes privées ou bien dans le cadre de partenariats industriels. Ont été développés entre autres les techniques de poudrage et de soudage du bois. Philippe Thiriet oriente son intervention sur les nouvelles technologies et notamment celle du soudage, qui est actuellement au stade de maturation en laboratoire et ne demande qu'à être développée pour les industriels. Néanmoins, les industriels sont réticents à transformer l'essai, aucun projet n'a réussi à s'approprier cette technique, c'est pourquoi Philippe Thiriet s'adresse aux designers et lance un appel à ces derniers pour trouver des solutions de mise en œuvre, d'application pour cette technologie.

Jean-François Léger, président de la société Cintrage Bois Massif (CBM), présente son entreprise créée il y a vingt-six ans et spécialisée dans le cintrage de bois massif. Depuis sa

création, elle propose également d'autres activités comme la technique du lamellé-collé, du contre-plaqué et a intégré des machines innovantes telles qu'un centre d'outillage numérique à six axes, ou encore le débillardage à commande numérique. C'est grâce à cet outillage et ces savoir-faire précieux que l'entreprise CBM a travaillé avec des agences d'architecture telles que RDAI. Selon Jean-François Léger, les expériences de travail de l'entreprise avec un designer sont essentielles car elles permettent le développement de solutions techniques innovantes. Cet apport en innovation et en valeur ajoutée à une entreprise n'est pas chiffrable dans l'immédiat mais ces nouvelles applications pourront être reprises ultérieurement par l'entreprise pour d'autres projets à plus grande échelle et alors en dégager un profit. Jean-François Léger profite de cette prise de parole pour également lancer un appel aux designers pour de possibles collaborations afin d'entretenir une plus grande perméabilité entre les deux secteurs.

Jean-François Serre, chef du bureau du design et de la création à la DGCS introduit son intervention par une citation du ministre du Redressement Productif : « *Le design, c'est la force poétique d'une économie qui se redresse* », ainsi qu'une citation de Fleur Pellerin, ministre déléguée auprès du redressement productif, chargée des PME, de l'innovation et de l'économie numérique, « *Le design est au cœur de la politique industrielle* ». Il constate également que 68% des entreprises françaises qui utilisent le design augmentent leurs chiffres d'affaire de 75%. Le design contribue à une augmentation de la valeur de l'entreprise d'un peu plus de 55%. Le design permet aux PME d'innover par la création de nouvelles fonctionnalités et ainsi de porter une valeur, une marque ou une identité. Jean-François Serre ajoute également que le design permet une nouvelle offre et une facilité de mise sur le marché de nouveaux produits. Pour illustrer ses propos, M. Serre reprend l'exemple d'Alki et ce que le design a permis à cette entreprise en matière d'innovation, tout en s'appuyant sur ses savoir-faire.

Pour conclure cette journée de séminaire, Jean-Emmanuel Hermès, directeur général de France Bois Forêt souligne **que le design et l'architecture d'intérieur sont des ambassadeurs en terme d'image des feuillus français. Il s'agit de volumes modestes, de marchés de niches mais indispensables comme vecteur de connaissance et de développement pour l'ensemble de la filière.**

M. Luc Charmasson, président de France Bois Industries Entreprises (FBIE), conclut avec deux phrases fortes de sens : « **Le bois est un matériau innovant** », « **Le design sera l'avenir du bois** ». De cette journée, il retient avec attention qu'il faut investir la formation de nos créateurs et « *présenter le matériau bois à nos futurs ingénieurs mais aussi designers ; tout bureau d'étude, tout architecte DPLG ou d'intérieur doivent demain avoir le réflexe bois. (...) Il faut aussi développer des passerelles, comme celle que constitue l'initiative de l'école Supérieure du Bois avec l'école d'architecture de Nantes, au travers d'un master Ingénieur bois architecture, en partenariat avec l'école de design et l'ESTP.* » Il développe également l'idée que **les industriels et les entrepreneurs doivent « intégrer le savoir plaire et ne pas chercher seulement à vendre ce que l'on sait fabriquer. Il faut convaincre des bienfaits de l'innovation produits, ne pas hésiter à mixer les matériaux (bois, métal, plastique, béton, verre...) dans l'ameublement comme dans la construction** ». Enfin, M. Charmasson propose la création d'un outil commun utile à l'ensemble des filières : un cahier de tendance.

M. François Moreau, chef du service de la forêt, de la ruralité et du cheval, direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, conclut cette journée avec le mot qu'il faudrait que tous

retiennent : ensemble. Parmi les pistes d'actions ou axes de développement soumis, M. Moreau retient qu'il faut créer du dialogue, de l'échange, une connaissance réciproque entre les deux secteurs. La formation est également évoquée dans cette conclusion, il faut que la bonne connaissance du bois soit transmise aux designers et architectes d'intérieurs, tout comme les ingénieurs doivent connaître les attentes de ces créateurs. Il ne faut donc pas hésiter à s'inspirer des bonnes idées même si elles sont portées par nos concurrents. Le design est une vitrine permettant la valorisation du bois et des savoir-faire français. Les professionnels doivent aller à la rencontre de créateurs dans les événements spécialisés. Enfin, le développement **de l'éco-conception et de l'innovation est essentiel aux deux filières. Qu'ils soient techniques ou stylistiques, ces développements apportent de la valeur ajoutée aux produits.**

M. Moreau clôt son intervention en soulignant que ce séminaire ne constitue qu'une première étape.

3. RECOMMANDATIONS : LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Les trois mois d'étude effectués auprès des acteurs des filières de l'architecture d'intérieur et du design ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur leurs besoins, leurs demandes quant à une bonne utilisation du bois français dans le cadre de leurs activités. Au regard des résultats de l'enquête conduite auprès des professionnels, le matériau bois reste très présent dans ces secteurs d'activité et tous se sentent concernés par le sujet de la valorisation des bois français. Cette prise de conscience permet d'envisager des actions qui ont vocation à être soutenues à la fois par la filière bois mais également par celles du design et de l'architecture d'intérieur.

A l'issue de cette étude, quatre axes porteurs de développements forts pour la filière bois française ont été développés dans le rapport intermédiaire publié au mois de septembre 2012 :

- La communication, un enjeu majeur
A travers cet axe de développement, c'est une meilleure diffusion de l'information sur les ressources, les transformations et le réseau de professionnels qui est visée.
- L'éco-conception, un enjeu de société
Préoccupation sociétale, l'éco-conception est un axe majeur à développer en collaboration avec les acteurs des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.
- Création et innovation, un enjeu économique
C'est grâce à l'innovation et à la création que la filière trouvera de nouveaux débouchés sur le marché national comme international.
- Une formation optimale
Il est essentiel que les futurs professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur reçoivent une formation complète et pointue sur le matériau bois et sa filière.

Différents leviers d'action peuvent être mis en place selon les différents axes. Ceux-ci ont été élaborés suite à l'examen des éléments recueillis à la fin de l'enquête mais également grâce à la richesse des échanges et données de la journée de séminaire du 2 octobre 2012. Pour chacun de ces leviers d'actions, sont identifiées les actions à entreprendre, leur contenu, les acteurs envisagés pour les mener et enfin les objectifs principaux à tenir.

3.1 LA COMMUNICATION, UN ENJEU MAJEUR

Les acteurs des filières de l'architecture d'intérieur et du design ne connaissent que très peu d'essences françaises et de ce fait utilisent toujours les même bois pour leurs activités. Il n'y a aucun effort de leurs fournisseurs pour leur faire découvrir de nouvelles possibilités, leur apporter de nouvelles propositions. Il en est de même pour ce qui est de la transformation de ces bois. Ils ne sont pas mis au courant des nouveaux produits transformés pouvant leur être très utiles dans leurs activités.

Ce état des lieux a été très largement identifié lors du séminaire où des designers, des agences d'architecture ont lancé un appel à la filière bois pour que soit porté à leur connaissance les différentes ressources de la forêt française et de ses industries.

La chaîne de la filière bois, du producteur au négociant en passant par la première puis la deuxième transformation, n'est pas bien comprise de tous. Tous les métiers de la filière bois ne sont pas facilement identifiables et il est donc très complexe pour les acteurs des secteurs de l'architecture d'intérieur et du design d'identifier les bons interlocuteurs pouvant répondre à des demandes spécifiques liées à leurs activités.

Afin de répondre à cette demande, il est essentiel que la filière française du bois développe une stratégie de communication efficace pour combler ces manques. Pour ce faire, trois leviers d'actions peuvent être mis en place :

- créer une plateforme web,
- créer des brochures d'informations,
- créer des événements promotionnels.

3.1.1 Levier d'action n°1 : créer une plateforme web

Les résultats de l'étude ont fait apparaître qu'une grande majorité des personnalités interrogées avaient retenu la création d'une plateforme web regroupant un inventaire des essences françaises, des produits issus de transformations et une liste des professionnels du secteur.

Il semble donc intéressant que la filière bois développe ce projet de plateforme web.

L'objectif de celle-ci serait de créer le premier centre de ressources « bois français » au niveau national et regroupant tous les acteurs de la chaîne de production, transformation et diffusion du bois. Ce centre de ressources virtuel permettra de mettre en relation les producteurs, les fournisseurs, les laboratoires de recherche, avec les designers, les architectes, les fabricants de mobiliers, et les agences à la recherche permanente de matières premières et de nouvelles solutions technologiques.

Cette plateforme nationale du bois français devra permettre une concentration des données. En effet, il existe aujourd'hui un nombre important de sites internet traitant de ce sujet et offrant la diffusion de données pouvant être utiles aux secteurs du design et de l'architecture intérieure.

Cette plateforme devra donc permettre l'identification de différents éléments essentiels pour les professionnels ciblés, à savoir les designers, les architectes d'intérieur, les maisons d'édition de mobilier, les écoles spécialisées, ... :

- offrir une vision globale du paysage de la filière bois : présentation des différents cycles de l'amont et de l'aval de la filière, liste des principaux organismes,
- une liste précise des essences françaises et les liens de sites internet pouvant apporter des informations plus pointues sur ce thème.
- une liste des produits transformés pouvant trouver une application dans le secteur de l'ameublement, de l'architecture intérieure, et du design et les coordonnées des industriels les produisant.
- une liste des innovations développées par les pôles de recherches et d'innovations ainsi que les coordonnées de ces centres.
- une liste des organismes importants de la filière bois pouvant être utiles dans la mise en relation avec des professionnels de la filière bois.

Pour un accès facile aux informations, une navigation aisée au sein des nombreuses rubriques doit être privilégiée. La plateforme doit être largement illustrée ; en effet, chaque essence ou produit doit pouvoir être identifié visuellement par le visiteur. Des liens internet vers des sites d'organismes, de professionnels ou autres doivent être mis en place. Cette plateforme sera pour les fabricants et les fournisseurs, un bon moyen de valoriser leurs produits sur le marché de l'habitat et de l'ameublement.

Enfin, cet outil doit être pensé en langue française et anglaise dans le but de toucher un public au-delà des frontières françaises.



L'exemple du site internet du American Hardwood Export Council

Les organismes pouvant commanditer ce projet pourraient être ceux représentant l'aval comme l'amont de la filière bois. Peuvent donc s'engager dans cette action : France Bois Forêt, FBIE et le Codifab. C'est par ce regroupement que le projet débouchera sur une base de données la plus complète possible.

Enfin, cette plateforme, pour une visibilité maximale, doit être référencée par d'autres structures qui proposeront un lien sur leur site internet. Ces structures peuvent être celles actives dans le projet mais également tout organisme de la filière bois et de l'ameublement pouvant relayer l'information : les Interprofessions Régionales Bois, l'ONF, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, l'institut technologique FCBA et pour la filière du design et de l'architecture d'intérieur des organismes tels que le VIA, le Lieu du design, l'APCI, le ministère de la culture pourraient être eux-aussi de bons relais. Il serait également utile de lancer différentes actions de communication presse, à destination des supports spécialisés, afin de relayer l'information auprès des professionnels intéressés. Enfin, l'idée d'organiser une soirée de lancement de la plateforme serait un excellent outil de communication pour bien diffuser l'information auprès du public ciblé.

Voici les différents stades des actions à entreprendre pour la mise en œuvre de cet outil d'information :

→ Les organismes associés dans ce projet doivent déterminer chacun un représentant pour le projet. L'ensemble des représentants devront se réunir sous la forme d'un comité accompagné d'experts pouvant les guider pour une bonne réalisation de ce projet.

→ Lors des réunions de ce comité seront définis les rôles de chacun, les données qu'ils devront fournir et mettre à disposition pour ce projet. Le comité devra également choisir et prévoir le financement d'un maître d'œuvre en charge du suivi de la conception du projet ainsi que de la maintenance de la base de données après lancement de cette dernière. Ces réunions permettront également une réflexion sur les améliorations à apporter aux contenus des différents sites internet existants.

→ Ensuite viendra le moment de sélectionner une agence de web design. Suite à la rédaction d'un cahier des charges le plus précis possible, un appel d'offres sera lancé afin d'obtenir plusieurs candidatures.

→ Une fois l'agence de web design sélectionnée, le maître d'œuvre devra rassembler l'ensemble des informations, des contenus nécessaires à l'élaboration de la plateforme. Il devra également suivre la bonne réalisation du projet.

→ Afin d'obtenir une visibilité importante du projet, le comité devra élaborer une stratégie de communication forte. Ainsi un communiqué de presse devra être envoyé, une soirée de lancement dans un lieu fort de sens pourrait être organisée,

Il y a lieu également, dès le lancement du projet, de prévoir un plan de financement étendu à la maintenance du site

3.1.2 Levier d'action n°2 : créer des brochures d'informations

Une bonne connaissance des filières de chacun constitue la base de toute collaboration. Il est essentiel que les professionnels des secteurs de l'architecture d'intérieur et du design comprennent le fonctionnement de la production, de la transformation du bois afin d'identifier au mieux les bons interlocuteurs selon leurs besoins.

Afin que cette connaissance soit optimale, il serait opportun que les principaux organismes du secteur bois mettent en place un document résumant la chaîne de production, de transformation et enfin de distribution. Ce document contiendrait également les principales coordonnées des organismes et professionnels pouvant fournir des informations beaucoup plus complètes à qui souhaiterait approfondir le sujet. Ce document rendrait compte de la cartographie de la filière française du bois. Il pourrait prendre la forme d'une brochure papier mais également d'un document numérisé et donc téléchargeable à partir de sites internet où il serait hébergé.

La bonne diffusion de ce document est extrêmement importante. Les lieux physiques ou virtuels à définir doivent être des pôles d'informations, de recherches importants pour les acteurs des filières de l'architecture d'intérieur et du design. Ces lieux qui seront à la fois institutionnels et privés, sont des centres de ressources connus et reconnus des professionnels. Peuvent être cités, entres autres, les organismes suivants :

- Le Cnap, Centre national des arts plastiques,
- L'Institut National des Métiers d'arts,
- L'Apci, Agence pour la promotion du design industriel,
- le Lieu du design,
- L'institut français du design,
- Le Via, Valorisation de l'innovation dans l'ameublement,
- L'Unifa,
- Fnsai, Fédération nationale des syndicats d'architecture d'intérieur,
- Unaid, Union nationale des architectes d'intérieur-designers,
- FCBA.

Il ne faut évidemment pas oublier les écoles d'arts appliqués et de design qui ont toutes un centre de ressources pour leurs étudiants où ces derniers peuvent créer leurs premiers carnets d'adresses de contacts de professionnels, de fournisseurs. Il en est de même pour les mathériauthèques qui peuvent être de très bons relais.

L'objectif de cette action de communication pour la filière bois est d'aller au devant des acteurs des filières de l'architecture d'intérieur et du design pour leur apporter la bonne information sur le réseau de professionnels constituant le secteur du bois français.

Les organismes en charge de ce document pourraient être ceux représentant l'aval comme l'amont de la filière bois. Peuvent donc s'engager dans cette action : France Bois Forêt, FBIE et le Codifab. Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) ou encore French Timber, association pour la promotion des sciages et produits bois français pourraient partager la maîtrise d'oeuvre de ce projet. Ces derniers ont déjà produit un certain nombre de documents permettant une meilleure compréhension de la filière française du bois. Ces structures pourraient porter ensemble ce projet car leurs actions, très complémentaires, donneraient naissance à un document très pédagogique en termes d'informations à transmettre sur la filière française du bois.



French Timber - Guides des essences

Les actions à entreprendre pour la réalisation de ce type de document seraient les suivantes :

→ Constituer une équipe coordinatrice du projet. Celle-ci pourrait être composée de personnalités des structures commanditaires et des maitres d'oeuvre. Dès lors que l'équipe sera constituée, une répartition des fonctions et tâches de chacun devra être faite.

Il serait également intéressant d'accueillir au sein de cette équipe un ou plusieurs experts des filières du design et de l'architecture d'intérieur afin d'avoir un regard neuf et connaisseur des besoins des professionnels de ces secteurs.

→ Démarrera alors une phase d'élaboration des contenus de ce document. Ceux-ci devront être pensés pour une lecture simple et une compréhension immédiate. Le graphisme du document est alors très important pour aller dans ce sens. Il pourrait donc être intéressant de faire appel à un graphiste designer pour ce document.

→ Dès le document finalisé, il faudra prendre contact avec les différents organismes, structures pouvant être de bons relais pour la diffusion de cette brochure. Ceux-ci pourront être reliés à la filière bois tout comme aux filières du design et de l'architecture d'intérieur.

3.1.3 Levier d'action n°3 : créer des événements promotionnels

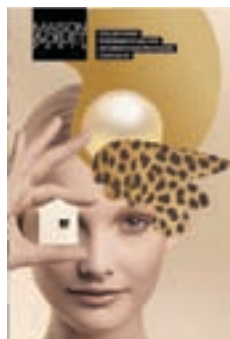
Les professionnels des filières de l'architecture d'intérieur et du design ont de nombreux événements spécialisés tout au long de l'année, à savoir des salons, des expositions, C'est lors de ces temps forts que les acteurs de ces secteurs viennent chercher de l'information sur les tendances, les nouveaux produits, les nouvelles technologies, ainsi que des contacts de nouveaux fournisseurs. C'est aussi, pour eux, le moment de présenter leurs nouvelles créations. Il serait donc intéressant, pour le secteur bois, d'assurer une présence dans le cadre de ces événements.

Voici une liste non exhaustive des principaux événements lors desquels les professionnels de la filière bois pourraient mener des actions de communication :

- le salon Maison & Objet qui se tient deux fois par an, en janvier et en septembre ;
- Designer's Days, événement regroupant de nombreuses expositions dans différents lieux en Ile-de-France ;
- Paris Design Week, présentant de nombreuses manifestations tournées vers le design dans la ville ;
- Les expositions du Via.

Lors de ces manifestations, la filière bois pourrait réfléchir à différentes actions permettant d'améliorer sa visibilité auprès des acteurs des secteurs de l'architecture d'intérieur et du design. Ces actions pourraient se traduire de multiples façons.

→ Le Salon Maison & Objet



A l'occasion du salon Maison & Objet qui se tient à Paris en janvier et en septembre, la présence d'un stand « bois français » offrirait à la filière une forte visibilité auprès des secteurs d'activités liés à nos intérieurs. Ce stand pourrait regrouper plusieurs organismes de professionnels de la filière bois.

A ce titre France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises, l'ONF et certaines interprofessions régionales comme Atlanbois pourraient présenter les actions déjà réalisées avec des designers, les produits issus de ces collaborations, les produits bois pouvant trouver application dans l'univers de la maison.

Ce stand permettrait à la filière bois d'avoir une vitrine forte, visible des acteurs des filières ciblées. Pour une plus grande cohérence avec les objectifs d'un tel stand, il faudrait que celui-ci se situe dans la partie « Now ! Design à vivre » du salon. Cette section regroupe toute la création contemporaine en matière d'ameublement, de designers, de maisons d'éditions, d'innovations, de jeunes talents,

→ Paris Design Week



Paris Design Week est un événement qui se tient au mois de septembre. Le design envahit la ville de Paris, expositions, conférences, rencontres, sont organisées dans différents lieux de la capitale. C'est à l'occasion de cette manifestation qu'il pourrait être envisagé de créer un événement « bois » afin de créer ici aussi une vitrine du bois français visible pour

les acteurs des filières du design et de l'architecture intérieure. Une exposition qui aborderait

la thématique de l'innovation dans le bois et son application possible dans l'univers de l'ameublement pourrait être envisagée. Afin de mettre en place ce projet, doivent être définis les acteurs-commanditaires du projet, les partenaires financiers, le lieu partenaire pour l'accueil de l'exposition. Dans un second temps, le contenu de l'exposition doit être pensé. Il serait alors pertinent à faire appel, dans le cadre de cette exposition, à un commissaire d'exposition ainsi qu'à un scénographe dans le but d'obtenir un impact visuel fort auprès de la scène de la création contemporaine. Enfin, toute la stratégie de communication doit être élaborée en amont de l'événement afin de générer la production d'un grand nombre d'articles dans la presse spécialisée.

→ Le Via



Le VIA propose régulièrement un après-midi de speed dating où les designers pourront rencontrer des professionnels : éditeurs, fabricants, distributeurs. Cette succession d'entretiens programmés et courts – une dizaine de minutes environ – sont une occasion pour les jeunes designers de présenter leurs projets aux entreprises et pour celles-ci une opportunité de découvrir de nouvelles propositions de la jeune scène française du design. Cet événement consacre une des

missions du VIA : faire découvrir les jeunes designers, encourager les initiatives créatives et favoriser les relations entre talents et producteurs.

Un partenariat pourrait être trouvé entre le Via et les interprofessions nationales et régionales du bois pour l'organisation de rencontres, de « rendez-vous » entre les professionnels du bois et les designers, à l'image de ces séances de speed dating.

Sur le même modèle, Pôle Fibres à Epinal organise depuis 2008 les techno-dating, des journées de rencontres entre chercheurs et industriels et cette année, Xylofutur, autre pôle de recherche, lance les xylo-dating.

Un partenariat et un échange d'information entre ces structures pourrait amplifier l'impact de ces séances sur les professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.

Toutes ces actions apporteraient une plus grande visibilité au secteur bois et permettraient qu'un réseau se tisse entre toutes les filières concernées. C'est au travers de ces actions que la valorisation des ressources françaises, qu'elles soient matière première ou industrie, pourrait se faire.

3.2 L'ECO-CONCEPTION, UN ENJEU DE SOCIETE

Ecologie et développement durable sont devenus une préoccupation de société autant pour les consommateurs que pour les fabricants. Soucieux de faire valoir une plus-value éthique, les designers, fabricants de meubles, architectes pensent et produisent leurs projets en mode écologique et durable.

Le bois est un matériau qui, par nature, porte en lui des valeurs fortes d'authenticité et est vecteur de notions telles que « *naturel* », « *en harmonie avec l'environnement* », Le bois est une ressource naturelle renouvelable qui stocke le CO2 et répond donc à ces tendances et enjeux très actuels. Son usage en brut, placage ou abouté, pour ses qualités esthétiques ou structurelles, illustre sa grande diversité d'application et sa pertinence.

L'éco-conception est une démarche préventive intégrant aux critères habituels de conception des critères environnementaux qui prennent en compte le cycle de vie du meuble. Il s'agit de fabriquer un produit dont, à fonctions égales, les impacts négatifs sur l'environnement soient réduits.

Dans le cadre d'un meuble en bois, par exemple, il s'agit de garantir que le bois provient d'une forêt durablement gérée, que les matières utilisées pour son traitement sont non polluantes (vernis à l'eau par exemple), et que sa valorisation en fin de vie soit assurée.

Dans ce contexte, la filière bois a tout intérêt à développer les champs des possibles. Pour cela, trois leviers d'action peuvent être identifiés :

- optimiser la pédagogie,
- amplifier la recherche et le développement,
- créer des prototypes.

3.2.1 Levier d'action n°4 : optimiser la pédagogie

Pour garantir au consommateur qu'il achète du bois en France sans participer à la déforestation, des démarches de certification se sont développées. A ce jour, deux labels principaux soumettent la gestion forestière à des exigences de gestion durable :

- Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit une gestion durable de la forêt, au niveau économique, environnemental et social, et assure la traçabilité du bois depuis la forêt jusqu'au magasin.
- Le label PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification), il s'est développé dans le monde entier et représente, en France, la plus grande surface de forêts certifiées ; il garantit que le bois utilisé provient d'une forêt durablement gérée et que le produit final a respecté, tout au long de sa chaîne de transformation, les prescriptions d'un cahier des charges.

Lors de l'enquête qui a précédé la rédaction du rapport intermédiaire, nombreuses sont les personnes à avoir insistées sur le fait de vouloir acquérir une matière première aux critères écologiques bien spécifiés car cela n'est pas toujours visible. Les labels cités ci-dessus ne sont que trop peu souvent mis en avant par les producteurs français et le manque de transparence n'est pas un positionnement positif dans le contexte actuel où le consommateur veut avoir des critères écologiques certifiés.

Lors de la journée de séminaire certains designers et architectes d'intérieur ont fortement mis en avant leurs besoins quant à des matériaux « propres » et d'obtenir des solutions d'applications prenant en compte le développement durable et l'écologie.

Dans un premier temps, un travail pédagogique serait à entreprendre auprès des acteurs des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur mais aussi auprès des professionnels du bois afin de leur apporter une meilleure compréhension des labels existants. De plus, des recherches et études sont actuellement menées par différents organismes sur différents thèmes comme l'analyse des cycles de vie, les émissions du matériau bois et de ses dérivés, ... Communiquer autour de ces sujets auprès de professionnels des secteurs ici concernés permettrait une prise de conscience collective des enjeux écologiques actuels.

Le Centre National pour le Développement du Bois pourrait être à l'initiative de ce travail en proposant des conférences qui traiteront du sujet de l'éco-certification, du développement durable, de l'éco-conception, ... Ces conférences pourront être proposées aux professionnels de la filière bois dans le cadre d'événements à fort potentiel d'écoute comme le Carrefour International du Bois qui se tient à Nantes au mois de juin. L'institut technologique FCBA a également un rôle important au regard des études qu'il mène et doit donc mettre en place une communication efficace sur ses sujets de recherche auprès des acteurs des filières du design et de l'architecture d'intérieur. De même, ces conférences peuvent être proposées aux professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur. Le lieu du design accueille de nombreuses conférences traitant de sujets pouvant être utiles aux designers et pourrait donc être un bon relais. Ces temps d'informations pourraient être également proposés au Via, aux mathériauteurs mais aussi aux écoles spécialisées.

Il est complexe aujourd'hui de déterminer des actions concrètes dans ce domaine. C'est pourquoi, il serait plus intéressant, dans un premier temps, de suivre et d'analyser les expériences locales mises en place en matière de traçabilité de la matière première et de labels. Ces analyses permettront aux experts de quantifier les développements économiques qu'entraînent ces projets pour la filière bois. Ces dernières pourraient être portées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le ministère de l'écologie et le

ministère du redressement productif. Différentes personnalités représentant l'amont comme l'aval de la filière, FBF, FBIE, les interprofessions régionales, mais aussi des centres techniques comme le FCBA ayant déjà portés une réflexion sur le sujet du développement durable et de l'éco-conception, pourraient prendre part aux réflexions pouvant faire suite aux résultats des analyses.

Enfin, il faut également suivre les avancées futures du projet Emobois en cours de réalisation par FCBA. Celui-ci traite de la standardisation des données et des échanges de ces dernières, afin notamment de gérer la traçabilité des produits. Après la définition de l'architecture technique et la préparation d'un cahier des charges, la dernière étape du projet, qui sera conduite en 2013, consiste à mettre en place un prototype de plateforme d'échanges.

3.2.2 Levier d'action n°5 : amplifier la recherche et le développement

Par éco-conception, on entend également recherche et développement. Cette dernière n'est pas seulement technologique, on peut être innovant en réutilisant et en associant d'anciennes techniques de fabrication pour une application contemporaine.

Associer les entreprises, les centres de recherches avec les créateurs, qu'ils soient architectes ou designers, permettrait de développer une démarche collaborative visant l'amélioration constante. Chacun, par ses activités propres, serait moteur dans un développement de produits éco-conçus en cohérence avec le marché, la demande, la concurrence.

Les voies de recherches pourraient être, entre autres, les suivantes :

- assemblage des produits sans colle, ou avec des colles « vertes »,
- optimisation de l'encombrement lors du transport et du stockage,
- diminution des déchets et du contenu énergétique,
- diminution du nombre de matériaux pour faciliter la réparation, le démontage et le retraitement,

Le but n'est pas d'être parfait sur tous les critères d'éco-conception, mais d'entreprendre des démarches pour progresser.

Le créateur apportera à l'entreprise une réflexion prospective, créative, adaptée à son activité. L'éco-conception vient alors s'ajouter comme un élément porteur de réflexion positive et source de créativité. Ce travail collaboratif devra aboutir à la définition d'un cahier des charges, à la mise en relief des préoccupations de l'utilisateur et l'analyse d'une stratégie pour l'entreprise.

Dans la pratique, il serait intéressant qu'un représentant de la filière bois soit à l'initiative de tels projets par la création d'un programme soutenu par les institutionnels et les organismes professionnels.

Ce programme pourrait se formaliser par la publication d'appels d'offres qui associeraient une entreprise du secteur bois (scierie, transformateur, pôle d'innovation, ...) et un créateur (designer, architecte, ...) sur le sujet du développement durable et de l'éco-conception. Les appels d'offres feraient état d'un cahier des charges bien précis sur les buts des recherches à développer.

Enfin, les résultats de ces recherches devront permettre la création de nouveaux procédés, outils et produits allant dans le sens de l'éco-conception qui offriront à la filière française du bois une véritable mise en valeur de ses savoir-faire sur le sujet. Afin que ces développements ouvrent à la filière de nouvelles parts de marché, le CNDB devra communiquer sur les résultats de ces programmes afin d'offrir des débouchés économiques à ces derniers.

L'instauration d'une nouvelle taxe écologique pour le recyclage des meubles faisant suite au Grenelle de l'environnement va inciter les professionnels de l'ameublement à s'organiser. Les designers ont un rôle à jouer dans la recherche et le développement d'un mobilier recyclable afin de diminuer l'impact financier d'une telle taxe sur les industriels.

3.2.3 Levier d'action n°6 : créer des prototypes

Pour positionner la France sur l'éco-conception, il faut créer une vitrine présentant les possibilités techniques et créatives des entreprises françaises. C'est en initiant des projets « expérimentaux » que cette vitrine se constituera de prototypes, de nouvelles propositions pour nos intérieurs. Grâce à la dynamique engendrée par l'association d'un designer, d'une entreprise et de matières premières locales la France présentera des caractéristiques attractives dans la voie de l'éco-conception.

Certaines initiatives ont déjà vu le jour et connu un succès. Ces initiatives locales, régionales, ont réuni des créateurs, des entreprises pour mettre en œuvre l'éco-conception en intégrant du bois d'origine certifié. On peut citer par exemple l'opération Eco Design Bois Bourgogne portée par le Conseil Régional de Bourgogne, l'ADEME et Aprovalbois. Cette initiative a permis la création d'un certain nombre de projets lors des deux éditions qui se sont déroulées en 2007 et 2008.

Aujourd'hui, il convient de promouvoir le renouvellement de ce type d'initiatives dans différentes régions françaises. Les Interprofessions Régionales Bois seraient les organismes les mieux placés pour être à l'origine de ces projets car leurs réseaux leur permettent de toucher un maximum de professionnels pouvant être intéressés par ces propositions. On obtiendrait donc une vitrine proposant une gamme complète de produits conçus selon les spécificités régionales (essences, techniques, réseau de professionnels, ...).

Néanmoins, il faut veiller à ce que ces projets ne restent pas régionaux mais qu'ils aient un retentissement national et permettent ainsi des développements inter-régionaux voire internationaux. De plus, cette vitrine doit pouvoir trouver des débouchés et les prototypes devenir des produits édités et distribués par des maisons d'édition. Pour cela, l'implication le plus tôt possible d'un distributeur dans le processus de conception est essentielle. L'exemple de la bibliothèque Legend créée par Christophe Delcourt dans le cadre du programme Eco Design Bois de Bourgogne et qui, aujourd'hui, est commercialisée par la société Roche Bobois est à garder en mémoire.



Christophe Delcourt, Bibliothèque Legend
chêne
Projet pour Ecodesign Bois de Bourgogne en 2008
Edité par Roche Bobois

Les modèles de projets développés par Aprovalbois, entre autres, sont donc à retenir pour renouveler ce type d'expérience.

Les interprofessions régionales peuvent donc être à l'initiative de telles actions mettant des professionnels dans un mode de travail collaboratif sur le thème de l'éco-conception et dont l'issue est un produit, un prototype prêt à être édité puis commercialisé.

Ces programmes permettront donc une mise en lumière des savoir-faire locaux et participeront à la promotion de ceux-ci auprès de nouveaux marchés.

Dès lors qu'un certain nombre de programmes seront identifiés sur le territoire français, il serait intéressant qu'un ou plusieurs organismes nationaux comme le Codifab, ou encore le FBIE, organisent une présentation de l'ensemble des projets issus de ces expériences sous forme par exemple d'une exposition. Celle-ci pourrait très bien se tenir dans des espaces comme celui du Via ou encore à l'occasion d'événements importants comme Paris Design Week (cf. infra). Cette exposition deviendrait la vitrine des possibilités françaises dans le domaine de l'éco-conception et permettrait un développement économique de la filière bois sur le marché international.

3.3 CREATION ET INNOVATION, UN ENJEU ECONOMIQUE

La filière du design a, par le passé, permis l'application de techniques innovantes dans le but de valoriser la matière employée. Dans le rapport intermédiaire et lors de la journée de séminaire, l'exemple de la société Alki, éditeur de mobilier, a été présenté afin de démontrer comment l'intervention de designers a permis le renouvellement d'une gamme de mobilier et le développement d'une entreprise en perte de vitesse. C'est grâce à ce type d'intervention que la prise de conscience de l'apport positif d'un designer pour une entreprise s'opère. Par définition, le design est l'art de répondre de manière innovante à une question ou à un problème posé, avec des réponses différentes selon le style et les codes des designers interrogés. Un designer est la personne à même de réfléchir, en collaboration avec l'entreprise, à de nouvelles solutions, qu'elles soient techniques ou esthétiques.

A travers cet axe de développement, à savoir l'apport du design pour l'industrie du bois, les leviers d'actions à mettre en œuvre sont :

- créer un cahier de tendances,
- lancer des appels d'offres,
- être présent sur le marché international.

3.3.1 Levier d'action n°7 : créer un cahier de tendances

Soulevée par plusieurs intervenants de la journée de séminaire, et notamment par M. Luc Charmasson, président du FBIE et M. François Moreau, chef du service de la forêt du MAAF, la création d'un cahier de tendances à usage des professionnels du bois s'avère nécessaire.

Les cahiers de tendances sont des outils prospectifs permettant des analyses sociologiques, économiques des consommateurs. Ils expliquent, argumentent et illustrent les tendances selon différents sujets. Ces documents aideraient les professionnels de la filière bois à comprendre les tendances actuelles et à appréhender celles de demain sur la thématique de nos intérieurs, de l'agencement à l'ameublement. Cet outil permettrait également à la filière bois de prendre connaissance des attentes, besoins, des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur par rapport aux matériaux et à leurs applications. Ce cahier de tendances s'adresserait aux professionnels du bois, du sylviculteur jusqu'au transformateur et permettrait l'illustration de la valeur ajoutée, d'aujourd'hui et demain, que le secteur du design et de l'architecture d'intérieur apporterait au matériau bois. Enfin, cet outil amènerait davantage de perméabilité entre les secteurs.

Ce cahier de tendances pourrait être commandité par des interprofessions telles que France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises, le CODIFAB mais également par un institut technologique comme FCBA pour la réalisation.

Voici ci-dessous plusieurs autres prestataires qui pourraient être consultés pour la réalisation d'un tel outil :

→ Le Via



Depuis sa création, le VIA conseille les entreprises en matière de stratégie et de management de la création, qu'il s'agisse de structurer ou d'optimiser une collection, de réactualiser des produits existants, de définir des gammes chromatiques ou de valoriser la présentation de produit dans les salons ou les catalogues.

Des cahiers de tendances pourraient être commandés au VIA. Par sa présence sur le salon du meuble de Milan, ses nombreuses expositions, ses relations étroites avec les industriels de l'ameublement et l'univers de la création, le Via serait à même d'effectuer ce type d'outil et mettre en relation les deux secteurs concernés : le bois et l'ameublement. Le VIA

dispose également d'une documentation fournie sur les designers et la création contemporaine internationale relative à l'habitat et aux produits qui composent notre cadre de vie.

→ Une entreprise d'audit



Une entreprise spécialisée dans l'élaboration de cahiers de tendances pourrait également apporter son expertise. Ainsi, l'intervention d'une telle société permettrait d'avoir une vision internationale complète pour mieux anticiper les tendances de demain en matière de design et d'architecture d'intérieure.

Lidewij Edelkoort est connue comme étant la personnalité la plus réputée au monde pour définir les tendances en matière de design.

Son travail a révolutionné la profession de “chasseur de tendances” ; dès la conception des forums de tendances du salon Première Vision des années 1980, jusqu’à l’analyse du comportement des consommateurs pour les plus grandes marques internationales depuis les années 1990. Lidewij Edelkoort annonce les concepts, couleurs et matières qui seront à la mode, deux à trois ans à l’avance, car selon elle, “*il n’existe pas de création sans connaissance de l’avenir, et sans le design, un produit ne saurait exister*”. De cette manière, elle et son équipe orientent les professionnels pour interpréter l’évolution de la société et décrypter les signes avant-coureurs des envies des consommateurs, sans toutefois oublier la réalité économique.

→ Un rédacteur auprès de magazines de design et d’architecture d’intérieur



Les magazines de design et d’architecture d’intérieur suivent l’actualité des designers, des architectes et les produits qui ont « le vent en poupe ». Ils connaissent les tendances actuelles et mettent en place des outils pour les expliquer, mais aussi pour les anticiper. Par exemple, le magazine AD publie une fois par an un hors-série sur les tendances, les décorateurs et les designers à suivre.

Parmi les contributeurs de ces magazines, certains organisent des débats et expositions lors d’évènements tels que Paris Design Week ou Designer’s Days, mais aussi à l’occasion de salons internationaux.

Voici une liste non exhaustive de certaines personnalités françaises pouvant être approchées :

- Pierre Doze, critique de design, a été le rédacteur de l’Officiel Intérieur et est l’auteur de livres sur les designers les plus en vogue du moment.
- Cedric Morisset, rédacteur auprès du magazine AD et commissaire d’exposition, il a notamment organisé lors du Salon du meuble à Milan en 2011 une exposition regroupant cinq visions du design français actuel, « Nouvelle Vague ». Avec ce projet, il a permis une synthèse des tendances françaises de l’époque, ainsi qu’un repérage des jeunes designers.
- Christian Simenc, rédacteur auprès de nombreux magazines de design et d’architecture d’intérieur, il est également auteur d’ouvrages, commissaire d’expositions sur l’actualité du design.

3.3.2 Levier d'action n°8 : lancer des appels d'offres

La création d'appel d'offres par la filière bois à destination du secteur du design aurait pour but premier de créer des ponts entre les deux secteurs puis dans un second temps de permettre le développement de débouchés, d'applications pour notamment les recherches mises au point par les ingénieurs du secteur.

Durant la journée de séminaire, M. Philippe Thiriet, responsable transfert du Centre Régional d'Innovation et Transfert de Technologies Bois (CRITT BOIS) et M. Jean-François Léger, président de la société Cintrage Bois Massif (CBM), ont relayé leurs demandes de collaboration auprès du secteur design afin de trouver des solutions de développement à leurs techniques mises au point, notamment pour le soudage du bois développé par le CRITT à Epinal.

Les appels d'offres peuvent provenir de différentes sources telles que les industriels, les centres de recherches, les interprofessions et l'État.

Ces appels à projets devront également être relayés par des organismes ayant l'habitude de travailler avec les deux filières.

→ Appels d'offres lancés par les industriels

Les professionnels ayant pour activité la transformation du bois pourraient être à l'origine des appels d'offres. L'intervention d'un designer apportant une valeur ajoutée à l'entreprise par le développement de solutions innovantes doit être perçue par les industriels comme un investissement en recherche et développement.

Le témoignage de M. Jean-François Léger a démontré l'aspect positif d'une collaboration entre un designer et une entreprise. Selon lui, les expériences avec un designer sont essentielles car elles permettent le développement de solutions innovantes. Cet apport en innovation et valeur ajoutée à une entreprise ne sont pas rentables dans l'immédiat mais ces nouvelles applications développées peuvent être reprises par l'entreprise dans le cadre de projets ultérieurs à plus grande échelle. L'entreprise en dégagera alors un profit.

Lors de la journée de séminaire M. Jean-François Léger a lancé un appel aux designers pour développer de nouveaux projets qui, selon lui, sont nécessaires pour la compétitivité de son entreprise.

→ Les centres de recherches, quels débouchés pour leurs travaux ?

Les centres de recherches mettent au point des techniques pouvant apporter des solutions innovantes à un matériau. Ces centres peuvent recevoir des commandes d'industriels pour développer une technique sur un matériau, ou développer seul leurs propres recherches. Dans ce dernier cas, et contrairement à la première qui trouve directement une application grâce à son commanditaire, les recherches menées ne trouvent que trop peu de débouchés immédiats.

A titre d'exemple, l'intervention de M. Philippe Thiriet lors de la journée de séminaire a été l'occasion de présenter le projet dont il a la charge : le soudage du bois. Cette nouvelle technique est au stade de maturation en laboratoire et ne demande qu'à être développée pour les industriels. Il reste néanmoins à transformer l'essai, aucun projet n'a réussi à s'approprier cette technique, c'est pourquoi Philippe Thiriet s'est adressé aux designers et leur a lancé un appel pour aider le Critt à développer la mise en œuvre de cette technologie.

→ Les interprofessions, forces de propositions

Les professionnels de l'amont de la filière bois représentés par France Bois Forêt pourraient également être à l'origine d'appels d'offres auprès de la filière du design et de l'architecture d'intérieur. Ces appels d'offres peuvent paraître quelque peu éloignés des développements

forestiers habituels, mais l'enjeu de la valorisation des feuillus français pourrait être l'occasion de lancer des appels à projets auprès des filières du design et de l'architecture d'intérieur. Ceux-ci pourraient travailler à des applications possibles de ces ressources dans nos intérieurs, mais aussi dans le domaine de la construction bois très défendu par les professionnels de la filière.

France Bois Forêt est un moteur fort pour l'amont de la filière bois française. Il est à l'initiative de nombreux projets valorisant la forêt française à l'image de l'opération « Nature Capitale », la forêt éphémère installée place du Palais-Royal à Paris pendant quelques jours. France Bois Forêt pourrait être force de propositions pour lancer des appels à projets auprès des filières du design et de l'architecture d'intérieur dans le but de valoriser les ressources françaises. En ce qui concerne l'aval de la filière, FBIE a un positionnement fort quant aux possibles développements économiques pour la filière.

Les Interprofessions Régionales du Bois peuvent être également à l'origine d'appels d'offres, l'intérêt étant de développer ce type de projet dans une dimension régionale. Atlanbois, interprofession de la région des Pays de la Loire, peut être citée comme exemple avec notamment le projet du Bâtiment B. Situé sur l'île de Nantes, ce bâtiment abritera Atlanbois, les représentants régionaux de l'ONF et les représentants de l'Unifa Ouest. Entièrement conçu avec du bois français, le bâtiment a su intégrer le design et l'architecture intérieure au projet grâce à un appel fait auprès des écoles de la ville.

Lors de la journée de séminaire, une intervention du public a permis de soulever un sujet pouvant être traité dans le cadre d'un appel à projets. A ce jour, l'industrie de l'ameublement exige du matériau bois une uniformisation de son rendu esthétique alors que le bois, par nature, a des particularités, des défauts. Il en résulte qu'une importante quantité de bois de coupe sont réduits à une utilisation peu valorisante (emballage, énergie, ...). L'appel à projets pourrait donc avoir pour objectif le développement de la singularité du bois dans l'ameublement.

→ Des appels d'offres émanant du secteur public

L'État peut être également à l'initiative d'appels d'offres au travers de commandes publiques de mobiliers ou d'agencements intérieurs destinés aux lieux publics. Cette démarche pourrait s'appliquer au niveau national, mais une application régionale ne doit pas être négligée. L'appel d'offres valoriserait ainsi les bois locaux et les entreprises pouvant avoir un savoir-faire particulier.

Durant son intervention lors de la journée de séminaire, M. Jean-François Serre, chef du bureau du design et de la création de la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services, a cité de nombreux exemples d'innovation en termes de créations design, notamment le projet de mobilier urbain de la ville de Limoges. Urbacer est un programme qui a vu le jour suite à l'appel à projet « Innovation Création Design », édition 2008, lancé par la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services. Le projet a par ailleurs été labellisé par le pôle de compétitivité « Pôle Européen de la Céramique ». Ce projet a rassemblé des compétences variées et complémentaires : des designers, des industriels de la céramique et du traitement de surface se sont retrouvés sur la thématique du mobilier urbain. Porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne qui a assuré la coordination logistique et administrative et le CRAFT (Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre) pour la coordination technique, le projet Urbacer a permis de mettre en corrélation différents savoir-faire. Cette collaboration a permis l'intégration de la céramique aux côtés d'autres matériaux, pour constituer une offre de mobilier urbain.

Les organismes intéressés à la valorisation des bois français pourraient utiliser ces appels d'offres lorsqu'ils envisagent des investissements pour se créer un environnement en harmonie avec leurs objectifs.

→ Les relais

Les appels d'offres peuvent être relayés par des structures, des organismes pouvant mettre en relation les professionnels du bois, les industriels et les professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.

- *Le VIA* a pour vocation d'accompagner la réflexion prospective, d'aider la création, de développer le conseil stratégique aux entreprises, d'aider à la mise en place d'actions de communication et de promotion, de publier des études, recherches dans le but de concourir au développement de l'ameublement français, en France et dans le monde. Le VIA pourrait avoir la mission de relayer ces appels d'offres pour les communiquer à ses membres à savoir les métiers de la création, les groupes industriels, les petites et moyennes entreprises, les artisans, les distributeurs.
- *L'Innovathèque* est un lieu d'échanges entre créateurs, qui recherchent des informations sur les matériaux, et industriels, qui offrent et veulent faire connaître leurs produits. Cette matériauthèque sous la responsabilité de l'institut FCBA a un rôle de relais entre les différents acteurs.
- *Matério* est un service professionnel indépendant de veille sur l'innovation dans le domaine des matériaux et des technologies. À la fois bibliothèque physique riche de milliers d'échantillons de matériaux émergents, base de données informatique et équipe mondiale d'experts, cette matériauthèque indépendante a également pour mission de mettre en relation les différents secteurs grâce à son réseau d'industriels et de professionnels des filières du design et de l'architecture d'intérieur.
- La plateforme internet qui pourrait être mise en place (cf Levier d'action n°1 : créer une plateforme web) serait un outil pouvant également offrir la possibilité de recenser les appels d'offres émis par les professionnels, industriels, établissements publics.

Les relais tels que le VIA ou Matério peuvent également mettre à disposition des lieux physiques où exposer, présenter les résultats d'appels à projets serait possible. Une communication forte autour de ces possibles événements relayés par la presse professionnelle des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur ainsi que celle de la filière bois pourrait avoir un impact fort quant à la valorisation des ressources françaises en matières premières, en savoir-faire, et enfin en produits.

→ Offrir un accompagnement aux entreprises, aux industriels du secteur bois

Créée il y a 30 ans, la société Alki, orientée initialement vers du mobilier traditionnel, initie en 2006 une réflexion pour la création d'une ligne contemporaine. Tout en préservant la collection classique, Alki conserve ses savoir-faire et développe des évolutions techniques grâce au design. A la fois traditionnel, épuré, naturel et orienté vers les savoir-faire, le design a permis de donner une reconnaissance et des éléments de langages clairs pour la stratégie de communication de la société. A sa création, la ligne contemporaine représentait 10% de l'activité d'Alki, contre 70% actuellement. Alki a su positionner sa communication et être présent dans les salons de mobilier ayant une résonance sur le marché international, permettant ainsi des développements commerciaux auprès de nouveaux marchés comme le Japon ou l'Australie.

Pour que ce type de collaborations puisse se renouveler, et afin d'aider des entreprises à cette évolution, il serait intéressant d'élaborer un système de mise en relation des acteurs des différents secteurs. Ainsi, les rencontres seraient facilitées et de nouveaux projets pour les industriels pourraient être lancés. L'intermédiaire en charge de cette mise en réseau pourrait être un organisme dont la politique serait d'aider les secteurs de l'ameublement et du bois.

Le Codifab (Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'ameublement et du Bois) pourrait remplir cette fonction car sa mission est, entre autres, de financer des actions collectives au profit des secteurs concernés. Un conseil, au sein de ce comité, pourrait être créé afin de faciliter les rencontres entreprises / designers.

3.3.3 Levier d'action n°9 : être présent sur le marché international

Pour valoriser sa matière première, la filière bois doit définir des actions fortes sur le marché international en étant présente aux côtés des entreprises de l'ameublement français lors de salons ou de grands événements spécialisés.

Cette présence peut se faire au travers des produits eux-mêmes que les designers, éditeurs, ou autres acteurs du secteur valoriseront par leurs discours. Pour cela, les professionnels de la filière bois doivent bien communiquer aux créateurs la valeur ajoutée de leurs matières premières, de leurs techniques et technologies.

L'exemple d'Alki peut-être de nouveau cité, car cette maison d'édition qui a développé depuis 6 ans une collection de meuble plus contemporaine a su positionner sa stratégie de communication sur les ressources employées pour la fabrication des meubles à savoir une matière première locale et des savoir faire régionaux à forte valeur historique. C'est ce discours fort et précis qui a permis à la société d'obtenir une grande visibilité sur différents supports de communication (magazines, émissions de télévision, sites internet, ...) et de fait de trouver de nouveaux développements économiques sur le marché international. A titre d'information, par sa présence sur le salon Maison & Objet à Paris et sur le salon du meuble de Milan, Alki a reçu une commande de 7000 chaises pour un client australien.

Il est donc essentiel que les professionnels de la filière française du bois prennent conscience de l'importance de bien communiquer, auprès des acteurs des secteurs du design et de l'architecture intérieure, sur les qualités des ressources françaises utilisées. Le fait que ces derniers aient conscience de ces atouts, permettra de les intégrer à leur stratégie de communication. Ainsi, des répercussions commerciales peuvent voir le jour et de possibles nouveaux clients internationaux pourraient être intéressés par ces qualités dans le développement de leurs produits.

Il est essentiel que les professionnels de la filière bois aient connaissance des événements nationaux et internationaux à forte valeur ajoutée. Voici une liste non exhaustive de ces temps internationaux forts du secteur de l'ameublement :

→ Maison & Objet



Le salon Maison & Objet se tient à Paris aux mois de janvier et de septembre. Consacré à l'univers de la maison, ce salon présente une véritable opportunité de vitrine internationale pour le bois français dans le secteur de l'ameublement. Le public de ce salon est constitué essentiellement d'acheteurs, de distributeurs internationaux.

Dans le cadre de ce salon, les professionnels du bois pourraient se rapprocher de fabricants de meubles utilisant du bois français pour leurs produits afin d'en faire la promotion et de les aider à mettre en avant les possibilités de transformation et les nouveaux procédés développés au travers de documents de communication valorisant les ressources françaises.

→ Salon International du meuble de Milan



Le salon du meuble de Milan qui se tient en avril est l'événement le plus important sur la scène internationale pour le secteur de l'ameublement. Tous les designers, éditeurs, distributeurs sont présents pour exposer leurs nouveaux produits, collections, créations. C'est lors de ce salon que les principales tendances de l'année à venir dans l'univers de la maison sont dévoilées. Nombre de pays rassemblent en un seul lieu différents acteurs de ce secteur d'activité afin de promouvoir leurs savoir-faire et particularités.

En 2012, la France avait, elle aussi, ce type d'événement, « France Design », créé à l'initiative entre autres du VIA, et regroupant des éditeurs français de mobilier, des écoles de design françaises, des fabricants français, ... pour une valorisation de la création française. C'est dans ce cadre que certains professionnels de la filière bois pourraient par exemple présenter des produits issus d'une collaboration avec un designer.

Ces actions, si elles peuvent être mises en place, permettraient d'offrir à la filière bois une mise en valeur de ses ressources sur le marché international.

La forte valeur ajoutée de l'ensemble de ces manifestations internationales permettrait, par une présence des professionnels du bois français, d'enrichir l'image du secteur en termes de qualité, d'innovation et d'adéquation avec les besoins et désirs de l'ensemble des acteurs internationaux.

3.4 UNE FORMATION OPTIMALE, UNE NECESSITE

Le rapport intermédiaire et la journée de séminaire ont permis de mettre en évidence que les étudiants des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur manquaient d'informations et de connaissances sur le matériau bois ainsi que sur la filière et son mode de fonctionnement.

Aussi, il convient de s'interroger sur la formation des designers et architectes d'intérieurs. Il apparaît que le sujet du matériau bois est traité d'une façon globale comme pour tout autre matériau. Seulement une infime partie des possibilités d'applications sont enseignées, mais la connaissance de la filière française et de ses spécificités n'est que peu intégrée dans ces enseignements.

Pourtant, il convient de constater que les étudiants ont une vraie demande concernant ce matériau. En effet ces trois dernières années, au travers d'expositions de travaux d'étudiants, le matériau bois a été très fortement utilisé par ces créateurs en devenir.

Une bonne connaissance des ressources françaises est donc essentielle pour que les étudiants favorisent l'utilisation du bois français dans leurs travaux et recherches.

La formation est un axe de développement majeur pour les professionnels du bois. Afin de sensibiliser les futurs créateurs, il serait important de préconiser les actions suivantes :

- intervenir dans des écoles spécialisées,
- créer des sessions de workshops entre écoles,
- créer un concours à destination des étudiants,
- développer la formation professionnelle.

3.4.1 Levier d'action n°10 : intervenir dans des écoles spécialisées

Durant la journée de séminaire du 2 octobre dernier, les intervenants de la seconde table ronde ont clairement rapporté l'absence d'une formation spécifique sur le matériau bois auprès des étudiants des écoles de design, d'arts appliqués et d'architecture d'intérieur alors qu'ils assistent à une forte présence de ce matériau dans les travaux de cette jeune génération de créateurs. Conscients des qualités environnementales, naturelles du bois, les étudiants, aujourd'hui très sensibles aux questions d'éco-conception, développent de nombreux projets utilisant ce matériau. Mme Pascale Boulard-Hanoka, directrice de l'école Camondo à Paris, a soulevé ce point durant la table-ronde, ainsi que M. Nicolas Visier, délégué général d'Atlanbois. Ce dernier a souhaité développer le mobilier destiné au Bâtiment B à Nantes en collaboration avec les écoles de la région, telles que l'école Pivot et l'Institut des Arts Appliqués. Dans le cadre de ce projet il a noté l'insuffisance des informations fournies aux étudiants sur ce matériau, et leur désir d'en connaître davantage et de l'utiliser.

Il a été rapporté l'expérience suivante, durant les années 1990 le Comité National pour le Développement du Bois avait institué des interventions dans les écoles d'architecture françaises afin d'expliquer le matériau et ses applications possibles dans la construction. Cette démarche avait été inspirée par les secteurs du béton et de l'acier qui pratiquaient également ce même type d'intervention.

Les architectes, qui ont reçu cette formation durant leur cursus scolaire, sont ceux d'aujourd'hui. Le constat que l'on peut faire du paysage architectural français actuel est l'importante utilisation du bois dans les projets architecturaux que ce soit en structure comme en finition. En effet, le nombre de maisons en bois a doublé en 10 ans. Alors que l'on ne dénombrait que 5 000 nouvelles maisons en bois en 2000, il en a été construit 13 000 en 2010.

Face à ce constat, l'intervention de professionnels du bois dans les écoles de design et d'architecture d'intérieur serait essentielle pour sensibiliser les futurs créateurs à ce matériau et leur garantir une connaissance approfondie de ses ressources, dans le but d'obtenir une utilisation optimale du bois dans leurs projets. La formation est un enjeu majeur pour la filière française du bois et permettrait une valorisation de la matière première dans les secteurs de l'ameublement et de l'architecture d'intérieur au cours des vingt prochaines années.

Plusieurs structures pourraient être à l'initiative de ces formations spécifiques à développer auprès des écoles spécialisées. Ainsi, le CNDB pourrait intervenir dans les écoles au même titre que le FCBA. Cette formation devra être intégrée, en étroite collaboration avec la direction des établissements, dans le cursus des étudiants. Celle-ci pourrait être envisagée sur un temps court mais intensif afin que cette dernière ait le plus d'impact possible auprès des étudiants. De plus, il serait opportun qu'une plaquette ou brochure soit créée et distribuée aux étudiants. Ce document comprendrait un référencement des principales essences de bois français, leurs caractéristiques, des applications possibles et enfin une cartographie de la filière bois et de ses professionnels.

3.4.2 Levier d'action n°11 : créer des sessions de workshop entre écoles

Lors de la seconde table-ronde, dont le thème principal était la formation, l'intervention de M. Arnaud Godevin, directeur de l'École Supérieure du Bois à Nantes (ESB), a permis de mettre en évidence la nécessité d'accentuer la formation auprès de nos futurs créateurs et de créer des ponts entre les écoles.

L'ESB est très active à Nantes notamment par ses relations avec d'autres écoles. Elle est à l'initiative d'exercices communs concrétisés par des séances de « workshop » auxquelles plusieurs écoles font participer leurs étudiants en mélangeant tant les savoirs de chacun que les niveaux de formation. Ainsi l'ESB, l'École d'Architecture de Nantes et les Compagnons du Devoir ont déjà travaillé ensemble sur un même sujet afin de partager des outils, des connaissances et des langages de travail. L'objectif de ces exercices étant de faire prendre conscience aux futurs ingénieurs, designers, architectes et artisans que le travail collaboratif est riche et permet de développer des projets à forte valeur ajoutée.

Les workshops sont des formes libres de réflexions prospectives où tous les scénarios sur un sujet donné peuvent être envisagés. Son format permet l'interaction entre un groupe de personnes aux compétences diverses et l'intervention de personnalités afin de nourrir le contenu des pistes prospectives. Cet outil de travail est très répandu dans les écoles de design et d'architecture d'intérieur car il permet aux étudiants d'explorer sur un temps donné un sujet et d'aboutir à des rendus tels que des prototypes innovants, des développements de techniques, des expositions,



Etudiants de l'Ensci & Sciences Politiques au Workshop « Savoir-Faire et Modernité »

Des exemples innovants de format de workshop peuvent être cités afin de s'en inspirer pour concevoir des projets spécifiques au matériau bois :

- Défi Innover Ensemble coordonné par Grégoire Talon, les Compagnons du Devoir
Le Défi Innover Ensemble est une initiative portée par les Compagnons du Devoir et soutenue par la Fondation J.M. Weston. C'est un atelier de projet collaboratif et interdisciplinaire qui a impliqué en 2011 deux équipes chacune constituées de deux maroquinières en formation chez les Compagnons du Devoir, de deux designers de

l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle et de deux étudiants en management à l'Institut Français de la Mode.

Son objectif est le développement d'un produit, de l'analyse de marché jusqu'à la stratégie de distribution en passant par la création et le prototypage. Le sujet proposé aux douze participants de cette première édition est la création d'un bagage pour homme, en voyage d'affaire, intégrant les savoir-faire de la maroquinerie dans une approche innovante.

- Savoir-Faire et Modernité coordonné par Chloé Braunstein

Engagées dans la valorisation et la préservation des savoir-faire, la Fondation d'entreprise Hermès et Sèvres-Cité de la Céramique lancent conjointement une réflexion prospective, intitulée Savoir-Faire et Modernité, avec deux grandes écoles : Sciences Po Paris et l'Ensci-Les Ateliers (École nationale supérieure de création industrielle).

Partageant une vision commune sur la production d'objets d'exception issus d'une activité artisanale et sur le rôle des savoir-faire dans notre société contemporaine, la Fondation d'entreprise Hermès et Sèvres-Cité de la Céramique s'associent pour interroger l'avenir de cette production face aux grands enjeux actuels. Cette recherche expérimentale permettra d'envisager l'artisanat d'exception dans une dimension politique, économique, artistique, culturelle, technologique et environnementale. À l'initiative des deux institutions, ce projet a pris la forme d'un workshop destiné aux étudiants de Sciences Po Paris et de l'Ensci-Les Ateliers. Organisé sur l'année universitaire 2011-2012, il a eu pour but de sensibiliser et faire travailler ensemble ces jeunes talents qui auront prochainement un rôle économique, politique ou créatif à jouer. Dans un premier temps, les étudiants ont suivi des cycles de conférences d'universitaires, de professionnels, de créateurs ou d'entrepreneurs. Sous la direction de tuteurs, différents groupes de travail ont été ensuite invités à prolonger cette recherche par le développement d'un projet (objet, exposition, rapport, site web, voire préfiguration d'entreprise, ...).

Ces exemples montrent l'importance du commanditaire et du sujet sur lequel ce dernier veut faire réfléchir les étudiants.

Ainsi, l'une des possibilités pouvant être envisagée, pour permettre une mixité entre les secteurs et l'implication d'étudiants dans une réflexion pouvant se révéler à forte valeur ajoutée, serait un workshop entre une école d'ingénieur et une école de design et d'architecture d'intérieur commandité par une ou plusieurs entités de la filière française du bois.

Par exemple, France Bois Forêt pourrait être à l'initiative d'un workshop dont l'objectif serait la valorisation des feuillus dans les domaines propres aux secteurs du design et de l'architecture d'intérieur. Celui-ci pourrait rassembler des étudiants en première année de Master spécialité matériaux à l'école Polytechnique de Paris et de l'Ensci-Les Ateliers. Un autre sujet pourrait être également suggéré : « éco-conception et savoir-faire ». Pour le développement de ce dernier, la filière bois aurait tout intérêt à s'associer à une fondation dont l'action est la promotion du développement durable et de l'écologie. Ce workshop pourrait réunir des Compagnons du Devoir, une école de design et une école du bois (ESB, ENSTIB).

Les finalités d'un workshop peuvent prendre, entre autres, la forme de la publication d'un ouvrage, d'une exposition de prototypes.

3.4.3 Levier d'action n°12 : créer un concours à destination des étudiants

La journée de séminaire a permis de mettre en exergue certains exemples d'actions mises en place par l'association American Hardwood Export Council (AHEC) créée pour valoriser les feuillus américains à l'étranger et favoriser son utilisation dans d'autres pays que les Etats-Unis.

L'AHEC organise des séminaires pour la prescription, des études, des publications techniques, des partenariats et des manifestations en lien avec le secteur du design.

M. Robin Fisher, représentant de l'AHEC en Europe, a montré l'importance de s'investir dans la formation des designers et cite le concours Wood Stock Design Contest mis en place en 2011. Ce concours n'est pas une initiative de l'AHEC, mais de la Fédération nationale des syndicats d'architecture d'intérieur (FNSAI) qui avait déjà créé un concours « Cas d'Ecole » où chaque édition abordait un matériau différent. Pour le bois, le FNSAI a approché l'AHEC. L'association a donc proposé aux étudiants en école de design ou d'architecture d'intérieur et aux jeunes professionnels de travailler sur le matériau bois, et plus particulièrement avec des feuillus américains.

Le Wood Stock Design Contest est un concours libre ouvert aux étudiants de niveaux différents allant du BTS au Master. Ce concours ne rentre donc pas dans le cursus scolaire des étudiants souhaitant y participer.

Au total soixante-dix projets ont été soumis pour l'édition 2011, provenant d'étudiants d'écoles de design et d'architecture intérieure françaises mais aussi belges. Un jury a ensuite sélectionné les meilleurs projets qui ont été exposés par la suite au salon Maison & Objet en janvier 2012.



Vue du stand du Wood Stock Design Contest, Salon Maison & Objet, janvier 2012

La création d'un concours comme celui de l'AHEC serait une solution en termes de formation et de valorisation des feuillus français.

Ce concours proposerait plusieurs catégories:

- le design de produit intérieur,
- le design de produit extérieur,
- les éléments structurant l'espace intérieur ou projet d'extension.

Les projets de création devront répondre aux attentes de la société actuelle où les notions de développement durable, d'écologie ont une grande importance. L'objectif d'un concours comme celui-ci serait d'apporter aux étudiants une formation pointue dans la pratique du matériau grâce à la collaboration avec des professionnels de la filière.

L'apport de ce type de concours pour la formation d'un étudiant s'exercerait à plusieurs niveaux :

- Les étudiants se familiariseraient avec le format du concours, format auquel ils auront à répondre tout au long de leurs carrières professionnelles. En effet, dans les secteurs du design et de l'architecture d'intérieur, les professionnels doivent répondre très fréquemment à des appels d'offres, des concours ;
- Pour répondre au mieux au sujet, l'étudiant devra se familiariser avec la filière bois et travailler en étroite collaboration avec des professionnels. Ainsi il pourra prendre connaissance des outils, des techniques, des possibilités que ce matériau lui offre.

L'organisation d'un concours comme celui-ci doit être initiée par un organisme dont le but est de promouvoir les essences françaises tel que French Timber.

Un calendrier précis devra être établi afin d'assurer le lancement et le déroulé d'un tel concours :

- Première étape : des écoles de design et d'architecture intérieur françaises, belges et suisses devront être démarchées pour mobiliser un nombre important d'étudiant. Des conférences doivent être programmées au sein de ces écoles pour lancer le projet de concours.
- Deuxième étape : le lancement du concours effectué auprès des étudiants. Un comité d'experts pour la sélection des dossiers pourra être créé. Celui-ci pourrait être composé d'un expert en design, d'un designer, d'un architecte d'intérieur, d'un représentant du FBIE, d'un représentant de France Bois Forêt. Un maximum de 50 dossiers devra être sélectionnés pour être soumis dans un second temps au jury.
- Troisième étape : un jury formé de personnalités influentes des filières concernées délibérera et remettra les prix.
- Quatrième étape : les prototypes devront être remis à l'association organisatrice pour que le jury puisse délibérer.
- Cinquième étape : la remise des prix aux lauréats par le jury doit être l'occasion d'un événement associé à un temps fort du calendrier « design » comme les Designer's Days, ou encore Paris Design Week, pour une visibilité accrue de l'opération.

3.4.4 Levier d'action n°13 : développer la formation professionnelle

Les designers comme les architectes d'intérieur sont très demandeurs d'une recherche collective pour l'innovation. C'est au travers de séances de travail, de réflexions que ces derniers pourraient avoir une meilleure connaissance de la matière pour pouvoir, infine, proposer aux ingénieurs des pistes de recherches quant à la création de nouvelles applications pour les secteurs de l'ameublement et de l'architecture d'intérieur.

Il serait, par exemple, très intéressant que le pôle de recherche et d'innovation de l'institut technique FCBA développe des séances de travail sur des thématiques définies au préalable et ouvertes aux designers afin d'impliquer ces derniers sur la création de futures applications du matériau bois.

Ces actions permettraient aux professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur d'acquérir une meilleure connaissance du matériau mais également des acteurs de la filière, ce qui, de facto, participerait à la valorisation du bois français dans la création contemporaine en design et en architecture d'intérieur.

Evoqué lors de la table ronde sur la formation, nombres de créateurs fraîchement sortis des écoles manquent d'information sur le matériau bois. En effet, Elodie Ternaux, directrice de la matériauthèque Matério, explique que dès la création de cette dernière, elle a compris que les jeunes designers et architectes avaient de grandes lacunes quant à une bonne compréhension des matériaux. Matério propose ainsi diverses formations sur les matériaux et leurs possibilités d'applications. L'Innovathèque de l'institut technique FCBA offre également ce type de formations aux créateurs.

Malgré les bases de données des matériauthèques mises à disposition des designers et des architectes d'intérieur, les formations complémentaires sur les matériaux tels que le bois sont onéreuses.

Envisager de faire des interventions dans les agences de design et d'architecture d'intérieur pourrait paraître difficile à mettre en oeuvre. Mais une mise à disposition de documents, d'outils, de plateforme web permettrait une meilleure appréhension de la matière ainsi qu'une connaissance plus pointue de ses applications et possibilités.

Enfin, le CNDB et le FCBA pourraient proposer des séances de travail sous la forme de workshop pour les professionnels du design et de l'architecture d'intérieur. Ils proposeraient une formation pointue sur le matériau bois et ses dérivés ainsi que des pistes prospectives pour développer en groupe des solutions techniques innovantes.

4. CONCLUSION

Pour conclure, l'analyse des retours reçus tout au long de ce projet lancé en janvier 2012 fait émerger un consensus fort.

Un écho très positif est ressorti tout au long du processus engagé. Dès la première étape de l'étude, que ce soit auprès des personnalités interrogées lors de l'enquête ou des nombreux acteurs sollicités pour leurs connaissances des filières, l'intérêt pour le développement d'un travail collaboratif entre les secteurs était très fort. Le rapport intermédiaire publié au mois de septembre 2012 faisait état de cet enthousiasme des professionnels du design et de l'architecture d'intérieur à l'idée de développer des ponts entre les filières.

Lors de l'organisation de la journée de séminaire, les différents participants sollicités pour les trois tables-rondes se sont tous sentis très concernés par le sujet. Le nombre important d'inscriptions pour cette journée a été le juste reflet de l'intérêt porté au sujet par un public issu à la fois du secteur du design et du secteur du bois. Nombreux ont été les appels lancés lors de cette journée pour développer de nouvelles collaborations, pour trouver des débouchés à de nouvelles technologies,

Enfin, il est très important de noter l'intérêt qu'ont porté les principaux organismes professionnels de la filière bois au développement de ce sujet. Les discours de M. Charmasson et M. Denormandie ont constitué la traduction de ce désir d'aller plus loin et de s'engager à initier des actions concrètes dans les prochains mois. Cette prise de conscience des professionnels de l'amont comme de l'aval de la filière bois que la création contemporaine peut être source de valeur ajoutée pour leurs activités, est encourageante quant au développement de projets futurs.

Enfin, cette démarche conduite avec les professionnels a permis de démontrer comment la création contemporaine en matière d'ameublement et d'agencement de nos intérieurs pouvait être porteur pour la filière française du bois que ce soit par la valorisation de l'image de la filière mais également en termes économiques par le développement de nouvelles parts de marché.

Le contexte étant favorable, il serait donc approprié que pouvoirs publics et représentants des professionnels de la filière travaillent de concert sur la mise en œuvre d'actions ambitieuses et de nouvelles perspectives issues des concertations à venir. Elles participeront à la valorisation du bois français auprès des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.

Créer des ponts entre les filières, permettre un dialogue, une recherche commune, sont les éléments essentiels pour poser les bases d'un développement économique où tous y trouveront un intérêt commun.

5. ANNEXES

5.1. SYNTHÈSE DU RAPPORT INTERMÉDIAIRE

mouvements modernes

Rapport intermédiaire « *Bois, Innovation, Design* »

portant sur la

**Recherche de nouvelles stratégies de valorisation des bois français
en s'appuyant sur la création contemporaine
en matière d'architecture d'intérieur et en design**



Synthèse

Troisième patrimoine forestier de l'Union Européenne en termes de ressource, la forêt française se caractérise par une croissance constante alors que **la filière forêt-bois reste sous-exploitée** et déficitaire dans la balance des échanges commerciaux.

A l'heure actuelle, la valorisation du bois dans les domaines de la pâte à papier, l'énergie et la construction connaît un développement important alors que les champs de l'ameublement et de l'agencement intérieur restent peu explorés. **Le design et l'architecture d'intérieur** ont un rôle important à jouer dans la valeur ajoutée apportée à la filière bois par une **valorisation des essences françaises et des savoir-faire nationaux**.

Dans le cadre de l'étude, **cent-dix personnalités** de la filière de l'ameublement et de l'architecture d'intérieur ont été identifiées parmi les catégories suivantes :

- architectes d'intérieur,
- artisans / agenceurs,
- décorateurs,
- designers,
- écoles,
- éditeurs,
- maisons de luxe.

Sur la totalité des questionnaires envoyés, **cinquante-cinq ont été retournés** selon la répartition suivante :

- 50% des architectes d'intérieur,
- 33% des décorateurs,
- 80% des designers,
- 70% des artisans,
- 70% des éditeurs,
- 20% des écoles,
- 20 % des maisons de luxe

L'étude menée par Mouvements Modernes a permis :

- de réaliser un état des lieux de **la connaissance** qu'ont ces acteurs sur le matériau bois et la filière française,
- de comprendre quelle était **leur utilisation** de ce matériau dans leurs activités professionnelles,
- **d'analyser leurs besoins et demandes** pour favoriser une exploitation de la ressource nationale,
- **d'identifier les actions** réalisées entre le secteur du bois et du design,
- de proposer des **axes de développement et des pistes d'action**.

L'analyse des réponses collectées a permis de mettre en avant les points suivants :

- Les filières du design et de l'architecture d'intérieur ont **une connaissance limitée** du matériau bois et des acteurs de la filière française.
- **Matériau naturel** de plus en plus prisé, le bois est très tendance dans nos intérieurs. Ses qualités esthétiques et singulières offrent des **possibilités créatives inédites** pour les professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.
- Un fort besoin d'avoir **un accès simplifié** aux ressources de la filière, quelles soient de matières premières et de techniques.

- Le désir de **participer à la recherche et aux développements** liés à la matière pour **innover** dans les applications.
- Dans un contexte social et économique où **le développement durable** et **l'éco-conception** sont mis en avant, les professionnels des filières du design et de l'architecture d'intérieur se sentent **très concernés** pour une exploitation des ressources locales.

A l'issue de cette étude, se dégagent quatre axes, associés à des pistes d'actions, porteurs de développements forts pour la filière bois française :

- **La communication, un enjeu majeur**
A travers cet axe de développement, il est envisagé d'avoir plusieurs pistes pour une meilleure diffusion de l'information sur les ressources, les transformations et le réseau de professionnels.
 - **Piste n°1 : créer des ponts entre les filières**
A travers cette piste d'action, il serait opportun que la filière bois développe un **document résumant la chaîne de production, de transformation et de distribution du bois**. Il permettrait aux personnalités du design et de l'architecture d'intérieur de mieux comprendre la filière du bois.
 - **Piste n°2 : développer une plateforme web**
Il est apparu qu'une grande majorité des personnalités interrogées ont retenu la création d'une plateforme web regroupant un inventaire des essences françaises, des produits issus de transformations et une liste des professionnels du secteur. L'objectif de celle-ci serait de créer le **premier centre de ressources « bois français » au niveau national**.
 - **Piste n°3 : avoir une forte présence dans les événements spécialisés**
La filière bois pourrait se positionner sur **les événements du design et de l'architecture d'intérieur**, au travers d'actions que la filière bois pourrait mener comme par exemple, lors de la manifestation Paris Design Week ou le salon Maison & Objet. Toutes ces actions apporteraient **une plus grande visibilité** au secteur bois et permettraient qu'un **réseau** se tisse entre toutes les filières concernées. C'est au travers de ces actions que la valorisation des ressources françaises, qu'elles soient matière première ou industrie, pourrait se faire.
- **L'éco-conception, un enjeu de société**
Préoccupation sociétale, l'éco-conception est un **axe majeur** à développer en collaboration avec les acteurs des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur.
 - **Piste n°1 : développer l'innovation en collaboration avec les créateurs**
Associer les entreprises avec les créateurs, qu'ils soient architectes ou designers, permettrait de développer une **démarche collaborative** visant l'amélioration constante. Le créateur apportera à l'entreprise une réflexion prospective, créative, adaptée à l'activité de chaque entreprise. L'éco-conception vient alors s'ajouter comme **un élément porteur de réflexion positive et source de créativité**.
 - **Piste n°2 : développer l'éco-certification**
Cette piste d'action a souvent été évoquée par les personnalités du design et de l'architecture d'intérieur. Une réflexion reste à conduire sur la solution pouvant apporter aux consommateurs **une plus grande transparence** sur l'origine du matériau. La conscience collective pousse vers une consommation de plus en plus écologique et de nouveaux produits de consommation « propres » sont à

créer, définir et surtout **à certifier**.

- Piste n°3 : initier des **projets éco-conçus** comme vitrine du bois français
Pour positionner la France sur l'éco-conception, il faut créer **une vitrine** présentant les **possibilités techniques et créatives** des entreprises françaises. C'est en initiant des projets « expérimentaux » que celle-ci se constituera de prototypes, de nouvelles propositions pour nos intérieurs. C'est par la dynamique engendrée par l'association d'un designer, d'une entreprise et de matières premières locales que la France présentera des **caractéristiques attractives** dans la voie de l'éco-conception.

- **Création et innovation, un enjeu économique**

C'est grâce à l'innovation et à la création que la filière trouvera de nouveaux débouchés sur le marché national comme international.

- Piste n°1 : donner **des solutions créatives** aux entreprises
Les designers peuvent apporter des **solutions créatives, techniques et stratégiques** aux entreprises leur permettant de développer leurs activités sur un nouveau marché. Afin d'aider les entreprises à développer ce type de projets, il serait intéressant d'élaborer un système de **mise en relations** des différents acteurs.
- Piste n°2 : définir des actions pour une présence forte sur le **marché international**
Pour **valoriser sa matière première**, la filière bois doit définir **des actions fortes** sur le marché international en étant présente aux côtés des entreprises de l'ameublement français lors de salons ou de grands événements spécialisés, comme **le salon du meuble de Milan**. La forte valeur ajoutée de ces manifestations internationales permettrait au bois français **d'enrichir son image** en termes de qualité, d'innovation et d'adéquation avec les besoins et désirs de l'ensemble des acteurs internationaux.

- **Une formation optimale, une nécessité**

Il est essentiel que les futurs professionnels des secteurs du design et de l'architecture d'intérieur reçoivent une formation complète et pointue sur le matériau bois et sa filière.

- Piste n°1 : permettre aux écoles spécialisées de fournir à leurs étudiants une **formation pointue** sur le matériau bois
La filière bois doit réfléchir à la mise en place de « formations » à destination de l'ensemble des étudiants du design et de l'architecture intérieur. Celles-ci permettraient **d'améliorer la connaissance** de ces futurs professionnels sur le matériau bois et sa filière (production, transformation, distribution), mais également de leur **communiquer** les développements et les recherches en cours. A titre d'exemple, le CNDB avait, il y a 20 ans, fait une intervention auprès des écoles d'architecture afin de sensibiliser les étudiants à l'emploi du bois dans la construction. D'autre part, d'autres types d'actions pourraient voir le jour comme par exemple organiser **un concours** pour les écoles. Il serait très valorisant pour la filière bois française qu'une telle initiative puisse voir le jour car ces expériences apportent **visibilité, créativité, et valorisation** d'un matériau et de ses applications.
- Piste n°2 : créer des **collaborations entre les secteurs** afin de permettre à tous de participer à la recherche
Créer des ponts entre les secteurs afin de permettre à tous de participer à la

recherche et au développement du matériau s'avère essentiel. C'est aussi **au contact des professionnels** que la formation est possible. Cette mise en relation peut exister au sein des écoles mais également entre ingénieurs et créateurs, ou encore entre transformateurs et créateurs.

Ces collaborations seront riches d'informations pour les uns et les autres mais aussi **permettront d'innover** dans les procédés de fabrication, dans le développement d'applications, et dans beaucoup d'autres domaines de recherches.

5.2. PROGRAMME DE LA JOURNEE DE SEMINAIRE



Banc: Eric Benquet & Denis Morlet (RDAI), 2011

« BOIS, INNOVATION, DESIGN »

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et Mouvements Modernes ont l'honneur de vous inviter au séminaire relatif à l'étude, "Recherche de nouvelles stratégies de valorisation des bois français en s'appuyant sur la création contemporaine en matière d'architecture intérieure et de design" :

Mardi 2 Octobre 2012 de 9h30 à 17h30

ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Salle Gambetta - 78 bis, rue de Varenne - 75 349 Paris 07 SP
Ouverture de l'accueil à compter de 8h30 - RSVP obligatoire

Le design et le bois ont déjà une riche histoire commune valorisant les bois français et leur donnant une image moderne. Cette journée de rencontre entre personnalités des filières du bois et du design veut aller plus loin, préciser les champs du possible et favoriser le développement en commun de nouvelles actions fortes.



**mouvements
modernes**



CODIFAB
Commissariat Interprofessionnel de Développement
de l'Industrie Française de l'Agroalimentaire et de la Forêt

PROGRAMME

9h Accueil-café

9h30- 10h / Introduction

Introduction de la journée par Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ou son représentant.

Objectifs de cette étude présentés par Jean-François Lerat, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

10h- 10h30

Présentation de l'étude par Sophie Mainier-Jullerot, directrice de Mouvements Modernes.

10h30- 12h / Table ronde n°1, animation Philippe Leclerc, journaliste

Création et innovation : les expériences déjà réalisées, celles à développer, celles à initier.

Stephan Lainez, directeur de Marcel By

Carole Petitjean, responsable de la matériauté chez RDAI

Amaud Rochot, représentant d'Aprovalbois

Godefroy de Vivieu, designer

Nicolas Wisler, délégué général d'Atlanbois, directeur du Carrefour International du Bois

Hubert Weinzierl, ébéniste

12h-12h30 / Intervention de Gérard Lalzé

Directeur général du Via, association pour la valorisation de l'innovation dans l'ameublement.



Realisation TRIANGEL pour EDF,
Martin Szekely, 1994, corbeille, pylône élec-
trique haute tension.

12h30-14h / Déjeuner - Buffet sur place

14h-15h30 / Table ronde n°2, animation Philippe Leclerc, journaliste

Formation et expertise : comment valoriser les bois français (essences, particularités, réseau, visibilité, etc..)

Jean-Marc Barbier, Fcba, responsable de l'innovathèque
Pascale Boulard-Hanoka, directrice de l'École Camondo
Robin Fisher, représentant d'American hardwood export council
Arnaud Godevin, directeur de l'École Supérieure du Bois de Nantes
Elodie Teraux, co-directeur de Materis

15h30- 17h / Table ronde n°3, animation Philippe Leclerc, journaliste

Le bois, matériau d'avenir pour le secteur design ?

Samuel Accocoberry, designer chez Aiki et directeur artistique de Pyrenea
Paule Guérin, designer et directrice d'une agence de design et d'éco-conception
Jean-François Léger, président de la SAS Cintrage Bois Massif
Jean-François Serre, chef du bureau du design et de la création, DGCIS,
ministère du redressement productif
Philippe Thiriet, responsable Transfert industriel du Crit Bois



Chaise Sasaki pour ALKI, design Jean-Louis Itzszki
photo MITO - Fauteuil Xelera pour PYRENEA, design Samuel
Accocoberry & Jean-Louis Itzszki - photo MITO

17h- 17h30 / Conclusions

François Moreau, chef du service de la forêt, de la ruralité et du chevreuil, direction générale des politiques
agricoles, agroalimentaires et des territoires, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Laurent Denormandie, Président de France Bois Forêt
Luc Chamesson, Président de France Bois Industries Entreprises et Président du Fcoba

Comment s'inscrire ?

• Merci de bien vouloir confirmer votre inscription avant le 27 septembre 2012 en cliquant sur le lien suivant :
<http://formulaire.agriculture.gouv.fr/?q=node/49>

Comment s'y rendre ?

Pour se rendre au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- Métro : Varenne (ligne 13)
 - Bus : 69, 82, 87, 92
- (il n'y a pas de parking réservé)

Merci de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité et d'arriver 30 minutes avant le début des interventions du fait des formalités d'enregistrement.



Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la
forêt - 78 bis, rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP

mouvements
modernes



CODIFAB
Centre Professionnel de Développement
des Industries Forestières de l'Agroalimentaire et du Bois

5. 3. CONCLUSION DE MR DENORMANDIE, PRESIDENT DE FRANCE BOIS FORET

Objet : SEMINAIRE BOIS INNOVATION DESIGN 2 octobre 2012

Il y a quelques années, FRENCHTIMBER a fait une campagne en Chine pour promouvoir les feuillus français. Il a été choisi, comme support de photos en affichage, une pierre précieuse, un diamant, pour mettre en évidence la symbolique de ce qui est rare, beau, unique, exceptionnel.

La recherche de solutions durables sur l'utilisation des sciages feuillus passe nécessairement par cette démarche pour se positionner sur des marchés aujourd'hui terriblement encombrés, bataillés, mondialisés, où l'offre produit ne cesse de se renouveler et où le matériau doit sans cesse étonner et se moderniser.

Le design, l'agencement, l'aménagement intérieur, le meuble, sont sans aucun doute des ambassadeurs indispensables en termes d'image pour les feuillus français.

Certes, les volumes commercialisés sont sans aucun doute minimes, certes il s'agit de niches, mais ô combien nécessaires et indispensables comme vecteurs de connaissance et de développement pour l'ensemble d'une filière.

Laurent DENORMANDIE

5.4. CONCLUSION DE MR CHARMASSON , PRESIDENT DE FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES

Mesdames, Messieurs,

Non par souci d'égalitarisme mais plutôt afin de n'oublier personne, je ne citerai pas les titres des personnalités présentes dans la salle et vais me consacrer à la thématique du jour : « BOIS –INNOVATION-DESIGN »

Si l'on me posait la question, je souhaiterais que vous repartiez avec deux idées en tête :

- Le Bois est un matériau d'avenir et innovant
- Le Design sera l'avenir du Bois

Je vois bien quelques sourires se dessiner mais j'espère que bien au-delà des quelques idées que je vais vous faire partager - vous aurez retenu cela des riches débats de la journée.

Porté par une sensibilité croissante du citoyen vers l'écologie, enrichi par les travaux et les actions du Grenelle de l'Environnement, accompagné par des campagnes de communication de la filière, relayé par une presse télé et écrite attentive aux tendances et souhaits des consommateurs qui redécouvrent ses qualités naturelles (chaleur, esthétisme, renouvelabilité), le bois sous toutes ses formes de la forêt aux produits de consommation et la filière bois s'efforcent de retrouver la place qu'ils méritent .

La filière bois progresse fortement depuis quelques années vers plus d'unité, plus de puissance financière et plus de parts de marché. Cela n'est possible que parce que les produits de la forêt sont transformés de telle manière que nos consommateurs y voient quelque chose de nouveau. Les progrès technologiques que nous connaissons nous amènent bien évidemment vers des nouveaux matériaux mais ils nous apprennent aussi à mieux connaître et donc travailler nos matériaux ancestraux. Grâce notamment au FCBA, nous maîtrisons ce matériau vivant et savons utiliser l'ensemble de ses qualités intrinsèques pour fabriquer les produits de demain en utilisant toutes les techniques de collage, d'aboutage, chauffage. Ceci nous autorise désormais à construire et rénover en grande hauteur, à agencer nos intérieurs domestiques et professionnels, à fabriquer des meubles audacieux

Les marchés de notre filière aval se développeront dans la mesure où ils sauront séduire le consommateur en présentant une offre globale. J'aime souvent citer l'exemple des cuisinistes qui vendaient des caissons il y a vingt ans, des cuisines il y a dix ans et des pièces à vivre aujourd'hui.... De même le charpentier qui était devenu au cours du 20^e siècle un poseur de charpente devient un constructeur de maisons ou de bâtiments.

Il me semble qu'en ce domaine, notre filière Bois a matière à s'inspirer et qu'il s'agisse de nos maisons ou habitations bois, de nos agencements intérieurs : parquets, lambris, fenêtres, placards et dressing... il nous faut savoir aller de l'avant. Non plus seulement mettre en avant un produit naturel, un matériau vertueux en termes de bilan carbone mais aussi savoir lui donner les formes, les couleurs, l'esthétisme , le confort qui sauront emmener nos clients vers un espace de vie et non plus seulement vers un produit.

C'est en cela que le Design prend toute sa place : notre ambition n'est pas de vendre un bout de bois supplémentaire que l'on exposera au sein d'une exposition de produits d'exception...

C'est sans doute un passage obligé mais qu'une seule étape d'un long parcours.

- Nous devons tout d'abord « investir » le milieu éducatif des concepteurs : présenter le matériau bois à nos futurs ingénieurs mais aussi designers : tout bureau d'étude, tout architecte DPLG ou d'intérieur doivent demain avoir le réflexe bois. Cela passe par un travail en amont avec les écoles pour que l'on apprenne notre matériau, pour que des modules ou spécialisations dans le bois soient créés. Il faut aussi développer des passerelles, comme celle que constitue l'initiative de l'Ecole Supérieure du Bois Nantes avec l'Ecole d'architecture, au travers d'un master Ingénieur bois architecture.
- Nous devons ensuite valoriser ce travail afin qu'il soit la vitrine de notre secteur industriel. Grâce au soutien que nous apporte le Codifab, agissant de plus en plus conjointement avec France Bois Forêt, des réalisations exemplaires sont mises en avant. Mais il ne s'agit pas ou plus de montrer la réalisation d'exception, nous cherchons à mettre en avant la réalisation exemplaire, accessible à tous.
- S'il nous faut convaincre le monde de la création, un travail s'impose aussi au regard de notre monde industriel. L'industriel ou l'entrepreneur de la filière bois, à la base technicien ou compagnon, sait fabriquer de bons produits avec de bons bois. Mais l'argument du seul savoir faire devient aujourd'hui insuffisant. Il faut intégrer dans sa démarche, « le savoir plaire » et ne pas chercher seulement à vendre ce que l'on sait fabriquer. Il nous faut convaincre des bienfaits de l'innovation produits, ne pas hésiter à mixer les matériaux (bois, métal, plastique, béton, verre...) dans l'ameublement comme dans la construction.
- Enfin, nous devons disposer d'outils collectifs qui nous permettent non seulement de suivre notre marché mais aussi, je dirai, de le précéder. Je ne parle pas ici d'un observatoire économique de tel ou tel pan de notre filière qui nous donnera une photo, certes utile, mais statique de notre secteur d'activité. Je pense que nous devons nous intéresser à ce que certains secteurs, comme l'habillement ou l'horlogerie bijouterie, ont appelé un cahier des tendances qui a plusieurs sources d'inspiration : la consommation actuelle, l'habitation de demain, les aspirations du consommateur, l'évolution des technologies venant impacter notre mode de vie. En quelques dizaine d'années, les serres sont devenues des vérandas, les fenêtres se sont agrandies ou sont devenues des portes fenêtres, les cloisons se sont abattues, voire même ont disparu, les lits sont devenus des mezzanines, les placards sont devenus des dressing, les parquets, les lambris, les bardages deviennent des produits de décoration... . Je force sans doute un peu le trait mais de manière intentionnelle afin de montrer l'évolution de notre environnement et de notre manière de vivre. Il nous faudra toujours quatre murs (et encore !) et un toit mais que de changements sont encore à venir dans ce concept.

Au moment de conclure, je voudrai remercier nos amis du Ministère de l'Agriculture qui ont su les premiers nous montrer la voie de l'innovation en introduisant cette notion de Design dans une Maison peu habituée à cela.

En second lieu, je voudrai lancer un clin d'œil vers nos amis de l'Ameublement qui ont su nous tracer une voie nous montrant la bonne direction. Leur expérience et leur savoir faire nous seront utiles.

Nos travaux en commun au sein du FCBA et du CODIFAB et demain notre proximité au sein d'un même bâtiment vont favoriser les échanges d'expérience, les complémentarités de savoir faire, l'émulation de réussites.

Enfin, je voudrai vous remercier, vous tous qui êtes ici. Votre présence à elle seule me rassure et me conforte dans l'évolution qui doit nous mener à regagner des parts de marché. On entend souvent parler de compétitivité mais la compétitivité ne se résume pas au seul différentiel de nos coûts salariaux en comparaison de ceux de nos voisins. Que l'on ne se méprenne pas, nous souhaitons faire partager par nos responsables politiques et économiques notre projet ambitieux Forêt Bois pour la France, pour améliorer notre position dans la bataille économique. Mais je suis persuadé que l'innovation est et sera notre fer de lance dans la concurrence inter-matériaux et internationale qui nous attend.